

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2015 - 2016



SOMMAIRE

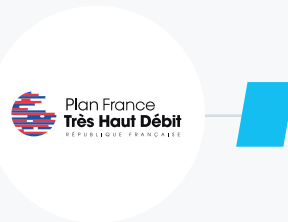
L'AGENCE DU NUMÉRIQUE



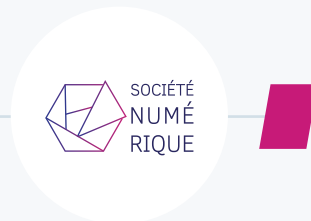
P6 : QUI SOMMES-NOUS ?

P8 : NOS ÉTAPES CLÉS

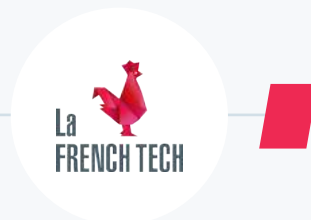
P10 : NOTRE COMITÉ D'ORIENTATION



P14 : 2013-2022 : 10 ANS POUR ÉQUIPER 100% DU TERRITOIRE EN TRÈS HAUT DÉBIT
P16 : LES DÉPLOIEMENTS DANS LES TERRITOIRES URBAINS EN FORTE CROISSANCE
P17 : LA MOBILISATION D'UNE FILIÈRE FRANÇAISE D'EXCELLENCE
P18 : L'OBSERVATOIRE DU TRÈS HAUT DÉBIT
P19 : LES DÉPLOIEMENTS DES RÉSEAUX DANS LES TERRITOIRES RURAUX
P22 : LE FINANCEMENT DES RÉSEAUX PUBLICS
P24 : LA COUVERTURE MOBILE
P26 : CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LE TRÈS HAUT DÉBIT
P27 : NOTRE BILAN ET NOS PERSPECTIVES



P30 : FAVORISER L'APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE PAR TOUS
P32 : FOURNIR DES RESSOURCES, DONNÉES ET SAVOIRS PRÉCIS
P34 : STRUCTURER LES ACTEURS TERRITORIAUX DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE
P35 : ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DES STRATÉGIES D'USAGES ET DE SERVICES NUMÉRIQUES PAR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
P36 : EXPÉRIMENTER LE DROIT AU MAINTIEN DE LA CONNEXION INTERNET
P39 : ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE NUMÉRIQUE



P42 : SOUTENIR LES STARTUPS FRANÇAISES POUR FAIRE ÉMERGER DES CHAMPIONS INTERNATIONAUX
P43 : L'ÉCOSYSTÈME DES STARTUPS FRANÇAISES
P48 : FÉDÉRER L'ÉCOSYSTÈME : MÉTROPOLES FRENCH TECH, RÉSEAUX THÉMATIQUES FRENCH TECH, FRENCH TECH DIVERSITÉ
P50 : ACCÉLÉRER L'ÉCOSYSTÈME : PASS FRENCH TECH, FONDS FRENCH TECH ACCÉLÉRATION, BOURSE FRENCH TECH
P52 : RAYONNER À L'INTERNATIONAL : FRENCH TECH AMBASSADORS PROGRAM, FRENCH TECH HUBS, FRENCH TECH VISA, FRENCH TECH TICKET

EDITO

ANTOINE DARODES

Directeur de l'Agence du Numérique



Structure ad hoc du Ministère de l'Economie, l'Agence du Numérique a été créée il y a près de deux ans pour piloter des actions ciblées en matière d'innovation et de numérique.

Administration de mission, l'Agence du Numérique est focalisée sur des défis spécifiques et précis qui nécessitent des actions rapides, en lien étroit avec les écosystèmes concernés. Sa force repose sur une équipe d'une quarantaine de personnes, pleinement convaincues et investies dans leurs missions, qui ne craignent pas d'avancer dans des terrains à défricher. Elle prend des initiatives, souvent inédites, qui comportent des risques d'exécution, elle pratique l'expérimentation, elle cultive le pragmatisme.

L'Agence du Numérique a un goût immodéré pour le « faire faire ». Sa puissance de frappe réside dans sa capacité à s'appuyer sur l'ensemble des acteurs des écosystèmes avec lesquels elle nourrit des relations très étroites. En initiant, en organisant, en coordonnant, en partageant les bonnes pratiques locales, l'Agence mobilise toutes les énergies qui irriguent nos territoires, conjuguant initiatives privées et publiques.

Nous sommes prêts à compléter et à massifier nos outils de mobilisation, d'animation et de soutien aux écosystèmes de l'innovation et du numérique. Avec un fonctionnement plus agile et un pilotage plus autonome de ses actions, l'Agence pourra encore améliorer son efficacité.

Nous comptons sur votre mobilisation, vos initiatives, vos audaces, pour que, dans tous les territoires, pour toutes les femmes et les hommes de notre pays, « numérique et innovation » soient synonymes d'espoirs dans un avenir renouvelé où chacun peut trouver sa place.

"L'avenir, ce n'est pas ce qui va nous arriver, mais ce que nous allons faire" - Henri Bergson

■ A G E
N C E
D U
N U M
E R I
Q U E

QUI SOMMES-NOUS ?

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE A POUR MISSION D'IMPULSER ET DE SOUTENIR DES ACTIONS PRÉPARANT LA SOCIÉTÉ FRANÇAISE AUX RÉVOLUTIONS NUMÉRIQUES. ELLE INTERVIENT TOUJOURS EN SOUTIEN À DES ÉCOSYSTÈMES TERRITORIAUX ASSOCIANT ACTEURS PUBLICS ET PRIVÉS, AVEC UN RÔLE D'ANIMATION ET DE SOUTIEN À DES INITIATIVES LOCALES.

Pour atteindre cet objectif, l'Agence du Numérique pilote trois politiques publiques complémentaires :



L'**initiative French Tech** a pour objectif de soutenir la croissance des startups en France et à l'international.



Le **Plan France Très Haut Débit** vise à déployer de nouvelles infrastructures numériques pour apporter un accès à un Internet très haut débit sur l'ensemble du territoire.

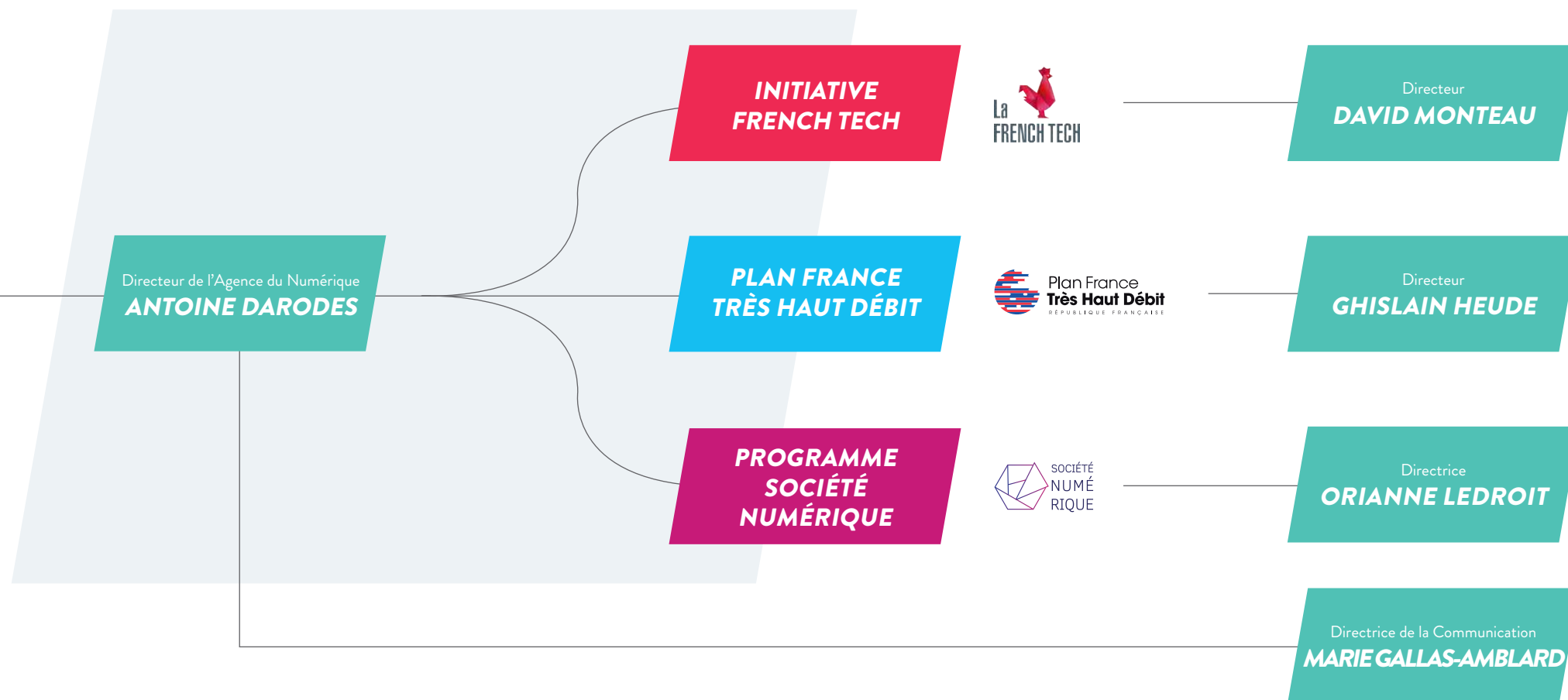


Le **Programme Société Numérique** vise à donner à tous les citoyens la capacité de saisir les nombreuses opportunités qu'offre le développement du numérique.



QUI SOMMES-NOUS ?

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE TRAVAILLE EN LIEN DIRECT AVEC LES DIFFÉRENTS ÉCOSYSTÈMES ET MÈNE DES ACTIONS DE TERRAIN CIBLÉES ET CONCRÈTES.



03
FÉV.
2015

Création par décret de l'Agence du Numérique, service à compétence nationale au sein du Ministère de l'Economie et des Finances et rattaché au Directeur général des entreprises.

DGe
DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

07

NOS ÉTAPES CLÉS

FÉVRIER 2013

Lancement du Plan France Très Haut Débit, investissement de près de 20 milliards d'euros, dont 3,3 milliards d'euros de l'Etat, pour déployer les infrastructures de l'Internet très haut débit sur tout le territoire d'ici 2022.

JUILLET 2014

#Evaluer
Mise en ligne de l'Observatoire du très haut débit, outil cartographique pour piloter le Plan en toute transparence et visualiser l'avancée du déploiement du très haut débit, et les déploiements publics et privés engagés.

FÉVRIER 2015

#Structurer
Signature du partenariat entre 7 pôles interrégionaux, marquant la **création du réseau national de la médiation numérique dans les territoires.**

JUIN 2016

#Accélérer
114 entreprises en hypercroissance, pépites de la French Tech, sont les bénéficiaires des deux premières promotions du Pass French Tech, programme national premium d'accompagnement par les acteurs publics.

NOVEMBRE 2013

Lancement de l'Initiative French Tech, politique publique pour structurer et valoriser les acteurs de l'écosystème startups français.

FÉVRIER 2015

Création de l'Agence du Numérique.

JUIN 2015

#Fédérer
Les projets de développement des écosystèmes de startups se développent sur le territoire: **l'"Equipe de France" de la French Tech compte 13 Métropoles French Tech, en plus de Paris-Ile-de-France.**

 **JUILLET 2016**

#Accélérer

Les déploiements s'accélèrent avec 100 départements ou collectivités d'Outre-mer engagés dans le Plan, au travers de 87 dossiers de demandes de subvention déposés auprès de l'Etat.

 **NOVEMBRE 2016**

#Accélérer

Les déploiements portés par les collectivités territoriales et les opérateurs avancent : **50% du territoire français est couvert en Internet très haut débit.**

 **JUILLET 2016**

#Fédérer

Constitution de 9 "Réseaux thématiques French Tech": acteurs ou écosystèmes de startups actifs rassemblés sur une même thématique autour d'un projet national commun.

 **2017 - 2018**

#Expérimenter

Le maintien de la connexion Internet à domicile est en expérimentation dans les départements de la Haute-Saône, la Marne et la Seine-Saint-Denis.

 **2017 - 2018**

#Rayonner

70 startups internationales lauréates du concours French Tech Ticket s'installent à Paris et dans les Métropoles French Tech en régions pour développer leur startup, avec un soutien de l'Etat.

 **MARS 2017**

#Structurer

Lancement de la MedNum, coopérative d'intérêt collectif réunissant les acteurs de la médiation numérique et à laquelle l'Etat prend part.

 **8 FÉVRIER - 17 MARS 2017**

#Expérimenter

Concertation en ligne grâce à la boîte à outils «OGP Toolbox» déployée par Etalab pour élaborer le document-cadre «Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires ».

NOTRE COMITÉ D'ORIENTATION

Le Comité d'orientation est chargé de proposer des « orientations stratégiques dans les domaines relevant de l'Agence ».

Il a pour objectif d'apporter à l'Agence une prise de distance, un regard extérieur et critique sur ses actions et modalités de mise en œuvre, être force de propositions sur les objectifs de l'Agence et sur les moyens d'y parvenir.

Pour répondre à ces objectifs, le Comité d'orientation est composé de personnalités de profils divers, de l'entrepreneuriat, de l'innovation sociale, des collectivités territoriales, avec une forte dimension internationale.

19
OCT.
2016

Le Comité d'orientation de l'Agence du Numérique se réunit pour la première fois.

Le défi du Comité d'orientation : être le « poil à gratter » de l'Agence du Numérique. Le Comité a invité l'Agence à participer à cette critique du système auquel elle appartient : « Innover c'est désobéir, sommes-nous capables de faire que l'Agence invite à la désobéissance ? » (F.Pisani).

Les membres du Comité ont attiré l'attention de l'Agence sur les points suivants :

- ▶ La nécessité de rester en phase avec ses écosystèmes, d'agir collectivement avec les réseaux et communautés sur le terrain,
- ▶ La capacité de remettre en cause ses actions et saisir les attentes locales des citoyens,
- ▶ Le besoin de penser les actions de l'Agence en fonction des usages des citoyens, en intégrant les transformations numériques, démocratiques et écologiques.

21
MARS
2017

2^{ème} réunion du Comité d'orientation de l'Agence du Numérique.



ROBIN CHASE

Fondatrice de Buzzcar et Zipcar,
et consultante auprès de l'OCDE



PASCAL CAGNI

Président-directeur de C4 Ventures



KARINE DOGNIN-SAUZE

Vice-Présidente de la Métropole de Lyon
Innovation, Métropole intelligente,
Développement numérique



BERNARD LIAUTAUD

Associé dans le fonds d'investissement Balderton



GEOFF MULGAN

Directeur du National Endowment for Science
Technology and the Arts (Nesta)



JOHANNA ROLLAND

Maire de Nantes depuis 2014
et présidente du réseau Eurocities



FRANCIS PISANI

Journaliste, écrivain



ANNE SULLING

Ancienne ministre du Commerce extérieur
et de l'entrepreneuriat du Gouvernement Estonien



Plus de trente ans après le lancement du micro-ordinateur ou dix années après le lancement de l'iPhone, à la phase d'adoption des nouvelles technologies de la révolution numérique succède une phase d'adaptation de l'économie et de la société. L'enjeu n'est plus et ne peut plus être de créer un Google français ou européen, ritournelle de la décennie passée, mais de tirer parti de ces nouveaux écosystèmes pour développer au mieux les forces et actifs uniques de notre pays.

Cette phase d'adaptation est pleine d'opportunités pour la cinquième économie mondiale que représente la France afin de créer de nouveaux emplois (les jeunes entreprises de moins de cinq ans contribuent pour moitié aux créations d'emploi dans le secteur privé), d'adresser les disparités de vie et d'éducation et de générer une nouvelle génération d'entrepreneurs tirant partie des infrastructures clés du 21e siècle, telles que le très haut débit.

Témoin privilégié de cette Révolution Numérique depuis trois décennies, ici et ailleurs dans le monde, il était évident que pouvoir orienter en équipe l'Agence du Numérique dans son pilotage de trois initiatives publiques distinctes, afin de créer un cercle vertueux, était un impératif passionnant. Nous sommes au début d'une vraie reconquête de notre destin, et l'Agence du Numérique a l'opportunité d'en être un des acteurs majeurs.

Pascal Cagni

Fondateur et Directeur général de C4 Ventures, fonds d'investissement en capital-risque.

Directeur Général et Vice-Président Europe, Moyen-Orient, Inde et Afrique d'Apple de 2000 à 2012.

PLAN

FRA

NCE

■ TRES

HAUT

DEB

IT /

2013-2022 : 10 ANS POUR ÉQUIPER 100% DU TERRITOIRE EN TRÈS HAUT DÉBIT

LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT, LANCÉ EN FÉVRIER 2013, PORTE SUR UN INVESTISSEMENT DE PRÈS DE 20 MILLIARDS D'EUROS, DONT 3,3 MILLIARDS D'EUROS DE L'ÉTAT, POUR DÉPLOYER LES INFRASTRUCTURES DE L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT SUR TOUT LE TERRITOIRE D'ICI 2022.

Ce plan, unique en Europe, représente un défi inédit qui vise à :

- ▶ renforcer la compétitivité de l'économie française,
- ▶ rendre possible la modernisation des services publics sur l'ensemble du territoire,
- ▶ donner accès aux usages numériques à tous les citoyens.

Présentation du Plan France Très Haut Débit



www.francethd.fr

Pourquoi avoir fait le choix de la fibre optique majoritairement ?
Car elle apporte :

- ▶ un niveau de débit quasiment illimité,
- ▶ un débit identique en zone urbaine et rurale,
- ▶ un débit identique pour la réception de données (débit descendant) et l'envoi de données (débit ascendant),
- ▶ une technologie pérenne.

Qu'est-ce que la fibre optique ?



31 DÉCEMBRE 2016 :
50,6% du territoire
a accès au très haut débit.

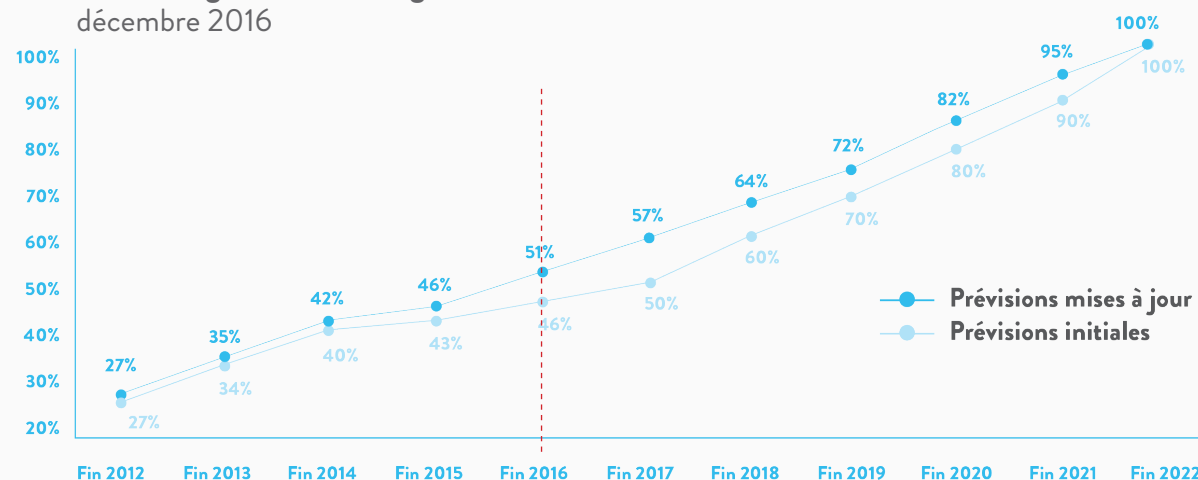
Pour déployer le très haut débit sur le territoire, plusieurs réseaux sont utilisés :

- ▶ la fibre optique jusqu'à l'abonné, appelée FttH pour « Fiber to the Home » (fibre à la maison),
- ▶ le réseau câblé, initialement utilisé pour la télévision, modernisé en mobilisant la fibre optique jusqu'au pied de l'immeuble ou à l'entrée de la rue,
- ▶ le réseau téléphonique en fil de cuivre, à partir duquel a été déployée la technologie « ADSL » et qui sert désormais de support aux technologies de type VDSL2,
- ▶ les technologies radio « Long Term Evolution » (comme la 4G pour un accès à Internet fixe, le WiMAX) ou le satellite.

Les réseaux de l'Internet très haut débit

80% Le Plan France Très Haut Débit a été conçu en retenant que la fibre optique jusqu'à l'abonné représentera 80% des réseaux déployés en 2022.

Pourcentage des locaux éligibles au très haut débit, décembre 2016



Source : Observatoire France très haut débit

DEUX MOTEURS COMPLÉMENTAIRES POUR COUVRIR L'INTÉGRALITÉ DU TERRITOIRE EN TRÈS HAUT DÉBIT

LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT A ÉTÉ PENSÉ COMME UN PROJET DÉCENTRALISÉ, S'INSCRIVANT DANS UNE STRATÉGIE NATIONALE, ET MOBILISANT L'ENSEMBLE DES ACTEURS DU SECTEUR, PRIVÉS ET PUBLICS, POUR LE DÉPLOIEMENT DES NOUVEAUX RÉSEAUX TRÈS HAUT DÉBIT SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

20 milliards d'euros d'investissement



TERRITOIRES URBAINS

Les opérateurs privés déploient des réseaux FttH (fibre jusqu'à l'abonné).

55% DE LA POPULATION FRANÇAISE CONCERNÉE

3600 communes

Investissement entre **6 - 7Mds €**



TERRITOIRES RURAUX

Les collectivités territoriales déploient des réseaux FttH et ont aussi recours à des technologies complémentaires.

45% DE LA POPULATION FRANÇAISE CONCERNÉE

Investissement entre **13 - 14Mds €**

(dont une subvention de l'Etat de 3,3 milliards d'euros)

LE PILOTAGE DU PLAN EST ASSURÉ PAR LA MISSION TRÈS HAUT DÉBIT

18 **11 hommes**
7 femmes
PERSONNES

MISSIONS

- ▶ Instruire des projets et accompagner des collectivités territoriales.
- ▶ Harmoniser l'offre technique et tarifaire.
- ▶ Suivre opérationnellement et financièrement le Plan.



LES DÉPLOIEMENTS EN FORTE CROISSANCE DANS LES TERRITOIRES URBAINS

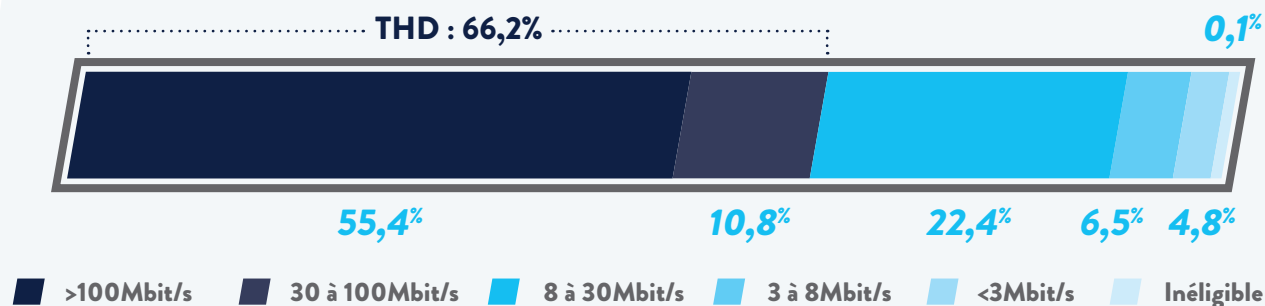
DANS LES TERRITOIRES URBAINS, LES OPÉRATEURS PRIVÉS VONT DÉPLOYER DES RÉSEAUX DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FTTH) D'ICI 2020 SUR 3600 COMMUNES REPRÉSENTANT PRÈS DE 55% DE LA POPULATION.

31
DÉC.
2016

66,2% des locaux des territoires urbains ont accès au très haut débit (FttH, réseaux câblés ou réseaux cuivre proposant du VDSL2).

Couverture des ménages et des locaux professionnels dans les territoires urbains par catégorie de débit sur l'ensemble des technologies filaires (DSL sur cuivre, câble coaxial, FttH)

31 décembre 2016 (en Mbit/s)



Source : Observatoire France très haut débit

LE MODÈLE FRANÇAIS : UN SEUL RÉSEAU FTTH PARTAGÉ ENTRE LES OPÉRATEURS

Les réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) sont mutualisés entre les opérateurs : l'opérateur qui installe la fibre doit donner l'accès aux autres opérateurs. Cette mutualisation découle de la réglementation mise en place par l'Arcep, et vise à favoriser la concurrence tout en préservant l'investissement et ainsi garantir le meilleur niveau de service pour les consommateurs.

L'EXCEPTION DES ZONES TRÈS DENSES

Dans une centaine de communes (dont Paris, Lyon et Marseille), l'intensité concurrentielle entre les opérateurs est plus importante et conduit les opérateurs à déployer leurs réseaux en parallèle dans les rues. La mutualisation sur un seul réseau intervient à partir du pied des immeubles.

LE CONVENTIONNEMENT : QU'EST-CE-QUE C'EST ?

Les conventions de programmation et de suivi des déploiements FttH sont signées dans les zones urbaines entre les collectivités, les opérateurs et l'État.

- Elles fixent les engagements pris par les opérateurs : échéances des déploiements, volumes annuels, définition de zones prioritaires...
- Elles permettent un suivi précis et régulier par les personnes publiques de l'avancée des déploiements et prévoient un mécanisme de « constat de défaillance » si les engagements ne sont pas respectés.

Décembre 2015 : 30% des locaux des zones urbaines faisaient l'objet d'une convention

Décembre 2016 :

- **43,2%** des locaux des zones urbaines font l'objet d'une convention signée
- **45,4%** des locaux des zones urbaines font l'objet de conventions en cours de discussion.

LA MOBILISATION D'UNE FILIÈRE FRANÇAISE D'EXCELLENCE

LA FORMATION DES PROFESSIONNELS DU DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX TRÈS HAUT DÉBIT : UN ENJEU STRATÉGIQUE POUR LA RÉUSSITE DU PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT.

La construction des réseaux très haut débit génère de forts besoins de formation : d'ici 2022, près de 40 000 emplois seront nécessaires.



Des métiers d'avenir
Un chantier créateurs d'emplois

28
JUN
2016

Signature d'une convention entre l'Etat, l'Association des Régions de France et la Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique (FIRIP).

OBJECTIF / renforcer la structuration de l'offre de formation et s'assurer qu'elle répond aux besoins du secteur.

16
MARS
2017

Signature d'un accord-cadre national d'Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC) pour la filière de la fibre optique en association avec le Ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation Professionnelle et du Dialogue Social.

OBJECTIF / favoriser le développement des ressources humaines, des moyens de formation, et l'insertion professionnelle.



1 867 600€ : somme engagée par les partenaires de la formation.
800 000€ : somme engagée par l'Etat.

Source : Agence du Numérique,
Ministère du Travail

8 100 emplois

EMPLOIS DIRECTS CRÉÉS SUR LES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE EN 2016*.

+35% d'emplois

CRÉÉS EN 2015-2016*.

40 000 pers.

À FORMER SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE À L'HORIZON 2020, DONT PRÈS DE 28 000 EMPLOIS EN 2022 SUR LES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE*.

50% de la fibre optique déployée en Europe est produite en France.

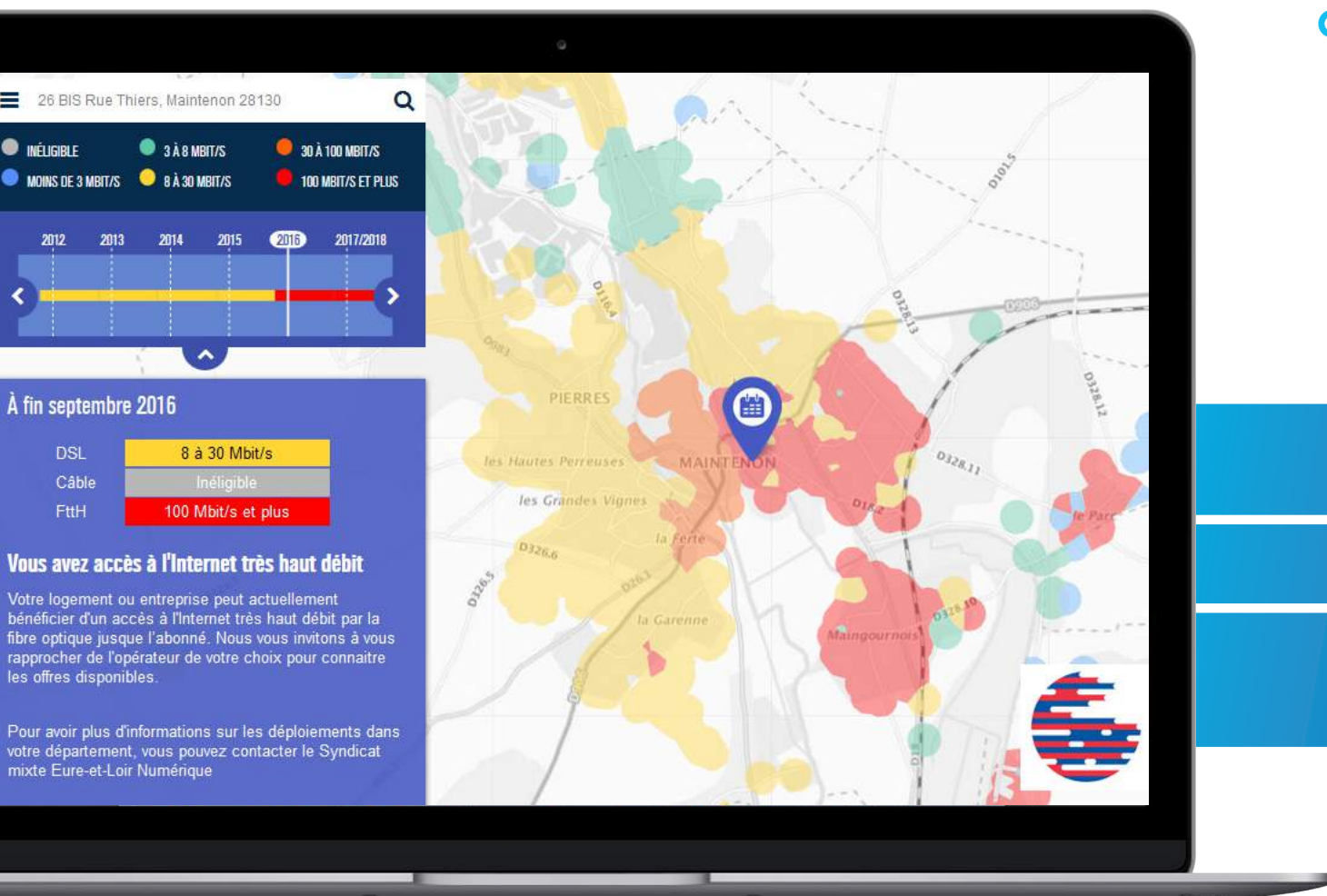
UNE FORTE CROISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES DES INDUSTRIELS DE LA FILIÈRE FIBRE :

+15% entre 2014 et 2015*.

+25% entre 2015 et 2016, pour atteindre 1,8 milliard €*.

*Chiffres de l'Observatoire 2017 des entreprises intervenant dans les réseaux d'initiative publique, FIRIP

ÉVALUER LE RESPECT DE LA COUVERTURE INTÉGRALE DU TERRITOIRE EN TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 2022



Observatoire France très haut débit

observatoire.francethd.fr

Quel est votre niveau de débit Internet ?

MIS À JOUR CHAQUE TRIMESTRE GRÂCE AUX DONNÉES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET DES OPÉRATEURS.

VISUALISER LE NIVEAU DE DÉBIT INTERNET ET L'ÉTAT DU DÉPLOIEMENT SUR LE TERRITOIRE.

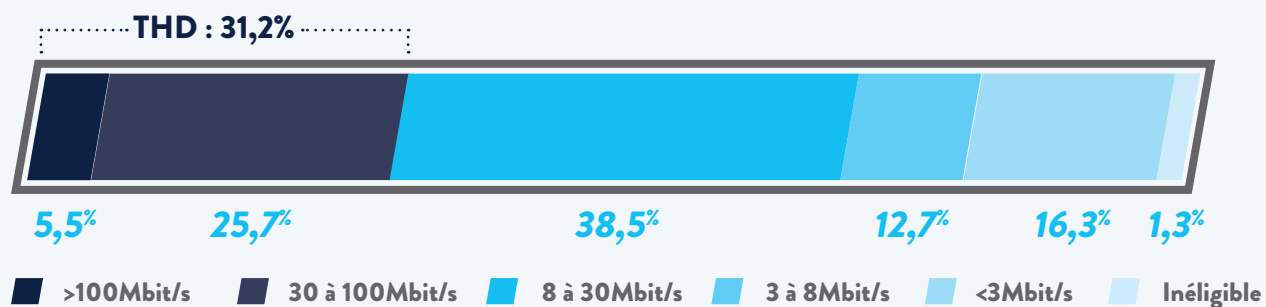
SUIVRE LES DÉPLOIEMENTS PUBLICS ET PRIVÉS ENGAGÉS OU PROGRAMMÉS.

ASSURER UNE TRANSPARENCE POUR ÉVALUER LE RESPECT DE LA COUVERTURE DU TERRITOIRE EN TRÈS HAUT DÉBIT D'ICI 2022.

DÉPLOIEMENTS DES RÉSEAUX DANS LES TERRITOIRES RURAUX : LA MOBILISATION GÉNÉRALE

100% DES DÉPARTEMENTS ET COLLECTIVITÉS D'OUTRE-MER SONT IMPLIQUÉS DANS LE PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT, AUTOUR DE 84 PROJETS (CERTAINS PROJETS SONT D'ENVERGURE SUPRA-DÉPARTEMENTALE).

Couverture des ménages et des locaux professionnels dans les territoires ruraux par catégorie de débit sur l'ensemble des technologies filaires (DSL sur cuivre, câble coaxial, FttH)
31 décembre 2016 (en Mbit/s)



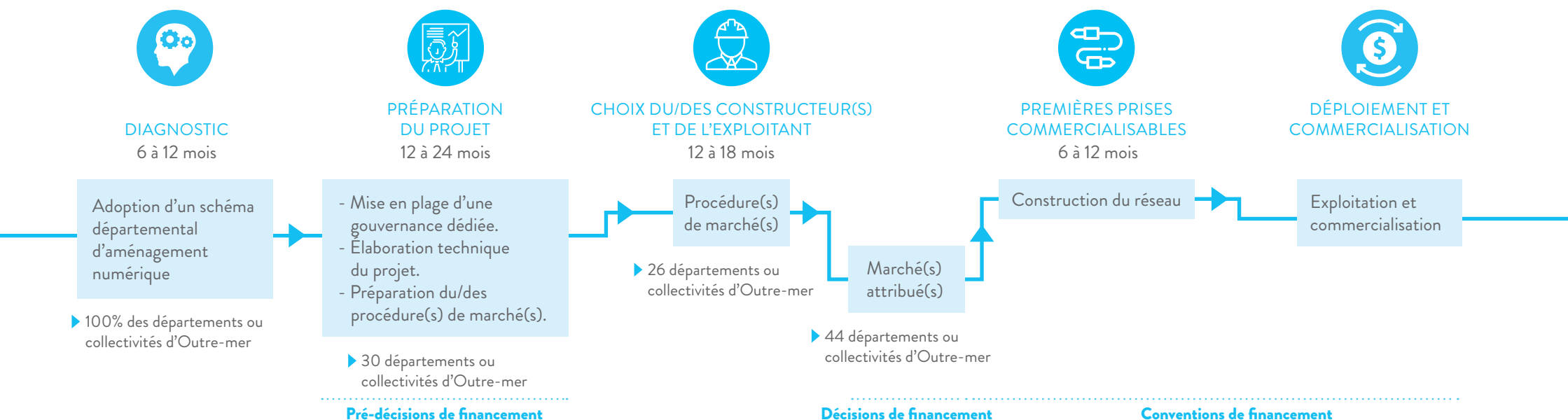
Source : Observatoire France très haut débit

31
DÉC.
2016

31,2% des locaux des territoires ruraux ont accès au très haut débit (FttH, réseaux câblés ou réseaux cuivre proposant du VDSL2).

DÉPLOIEMENTS DES RÉSEAUX DANS LES TERRITOIRES RURAUX : LA MOBILISATION GÉNÉRALE

MISE EN ŒUVRE D'UN PROJET DE RÉSEAU D'INITIATIVE PUBLIQUE : GRANDES ÉTAPES ET DÉLAIS



TRAVAUX D'HARMONISATION TECHNIQUE ET TARIFAIRE EN LIEN AVEC L'ARCEP

Le succès commercial des réseaux déployés dans le cadre du Plan France Très Haut Débit reposera en grande partie sur leur homogénéité des points de vue technique, opérationnel et tarifaire.

Faisant suite à ses publications sur l'harmonisation technique, en 2016, l'Agence du Numérique a poursuivi ses travaux sur les problématiques opérationnelles (flux d'échange entre opérateurs) et tarifaires en étroite collaboration avec l'Arcep et les principaux acteurs du secteur :

- **Sur les aspects opérationnels** : l'Agence du Numérique a initié un projet de mise en œuvre d'une plateforme inter-opérateurs. La Fédération Française des Télécoms (FFT) et la Fédération des Industriels des Réseaux d'Initiative Publique (FIRIP) ont souhaité reprendre ce projet à l'été 2016 en pilotage direct, en lien avec l'Arcep,
- **Sur les aspects tarifaires**, l'Agence du Numérique a contribué à la mise en œuvre concrète dans les territoires des lignes directrices relatives à la tarification des réseaux d'initiative publique, établies par l'Arcep fin 2015.

La mise en œuvre opérationnelle des réseaux d'initiative publique est bien engagée :

- Les travaux de modernisation du réseau cuivre (montée en débit) sont pour la plupart en cours ou achevés, et près de la moitié des opérations fait déjà l'objet d'une convention de financement donnant lieu à des décaissements,
- La dynamique de construction des réseaux FttH a été plus longue à se mettre en place en raison de la complexité technique, financière et opérationnelle de ces déploiements. L'année 2016 a permis à un certain nombre de projets de se concrétiser avec la signature de contrats avec les opérateurs qui exploitent les réseaux FttH.

Marché d'exploitation FttH, mars 2017 ►

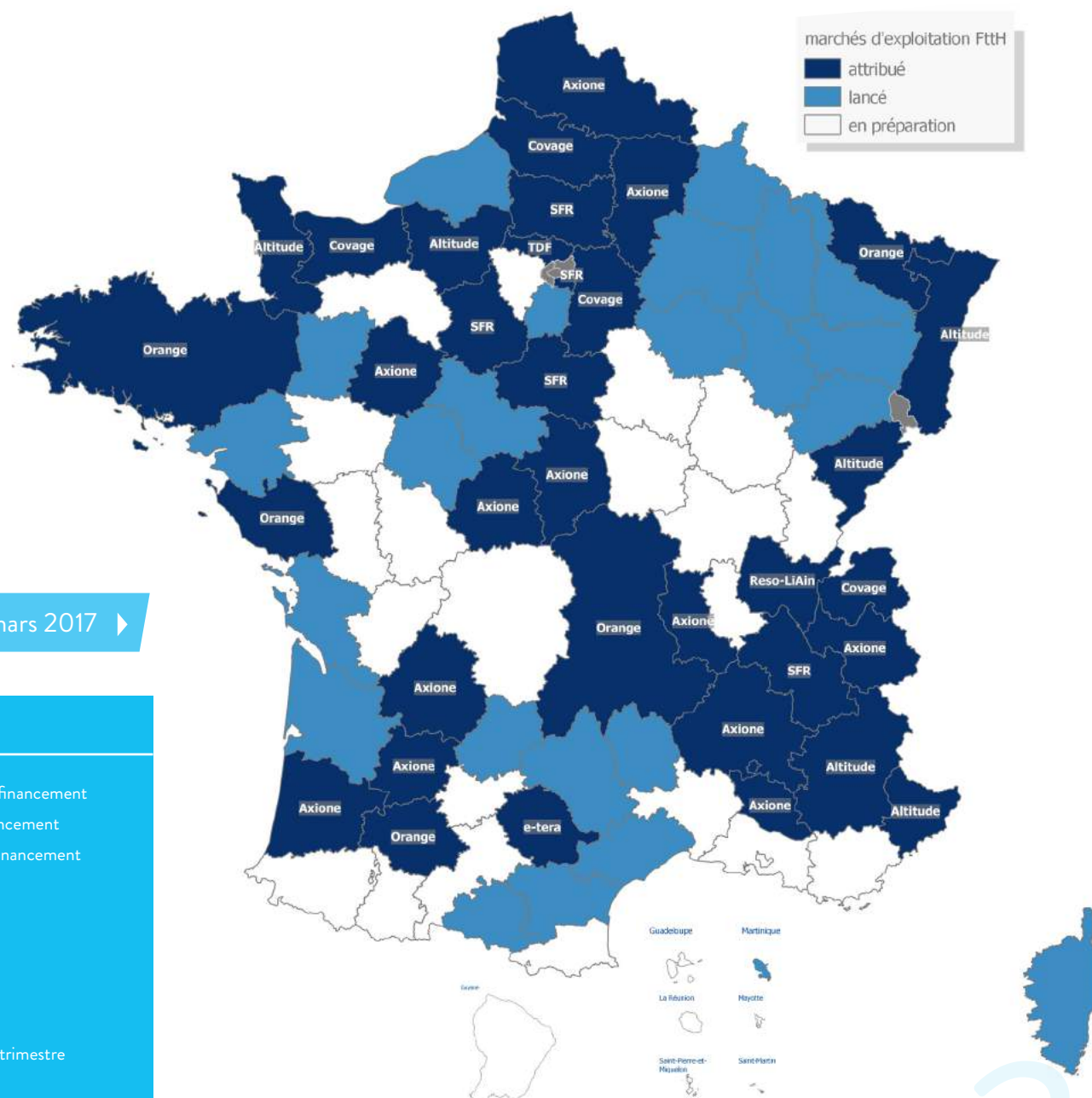
Le Plan France Très Haut Débit accélère

1 ^{ER} SEMESTRE 2015	6	1	2
2 ^E SEMESTRE 2015	9	1	2
1 ^{ER} SEMESTRE 2016	14	12	7
2 ^E SEMESTRE 2016	9	12	12

■	Pré-décisions de financement
■	Décisions de financement
■	Conventions de financement

Nombre de pré-décisions, décisions et conventions de financement par trimestre

Source : Agence du Numérique, Mission Très Haut Débit





INTERVENTION DE LA BANQUE EUROPÉENNE D'INVESTISSEMENT (BEI) DANS LE FINANCEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

Ses interventions sont multiples :

- Prêts aux collectivités,
- Prêts intermédiés aux collectivités : la BEI propose des prêts à des banques françaises qui octroient à leur tour des prêts aux collectivités,
- Investissement en fonds propres ou dans des fonds pour financer les projets concessifs (Plan Juncker),
- Elaboration du premier project bond dans le secteur des infrastructures numériques en Europe.



INTERVENTION DE LA CAISSE DES DÉPÔTS DANS LE FINANCEMENT DU TRÈS HAUT DÉBIT

La Caisse des Dépôts est également un acteur majeur du financement des projets très haut débit :

- Prêts de long terme aux collectivités sur les ressources des fonds d'épargne,
- Investissement en fonds propres ou dans des fonds pour financer les projets de RIP.

L'APPORT DU PRIVÉ DANS LES PROJETS DES COLLECTIVITÉS

Le Plan prévoit que la moitié des 13-14 milliards d'euros nécessaires à la couverture en très haut débit de la zone d'initiative publique soit financée par un apport du privé (opérateurs ou investisseurs).

DIFFÉRENTES FORMES POSSIBLES :

Pour un montage concessif : l'ensemble des investissements prévus dans le plan de financement net des subventions publiques.

5

projets de collectivités avec un montage concessif :

25-30 ANS

Durée de contrat de DSP

64%

Part moyenne de financement privé

Pour un montage affermé : la part d'investissements privés prévus pour les raccordements finaux et les recettes perçues par la collectivité sur la durée du contrat de DSP (redevances de mise à disposition des biens mis en affermage).

11

projets de collectivités avec un montage affermé :

15-20 ANS

Durée de contrat de DSP

52%

Part moyenne de financement privé

Pour les autres types de montages (régie intéressée, marché de services, marché public global de performance...), les formes de participations privées s'articulent autour des recettes d'exploitation perçues par les collectivités.

Source : Hypothèses et modélisations réalisées par l'Agence du Numérique, Mission Très Haut Débit

EXEMPLE DU PLAN DE FINANCEMENT DU PROJET NORD-PAS-DE-CALAIS

Pour la réalisation d'un réseau visant à desservir 530 000 locaux en FttH, le syndicat mixte Nord-Pas-de-Calais Numérique a attribué en novembre 2016 une délégation de service public de type concessif au groupement Axione – Bouygues Energies & Services – Mirova. Le financement privé représente 85% de l'investissement total (475 M€).

LES PROGRAMMES DE SOUTIEN À LA COUVERTURE MOBILE

PROGRAMME

#1

Programme

« Zones blanches centres-bourgs »

Vers la finalisation de la couverture mobile des centres-bourgs

OBJECTIF /

APPORTER UNE COUVERTURE EN TÉLÉPHONIE ET INTERNET MOBILE MINIMALE DANS LES CENTRES-BOURGS DES COMMUNES CONCERNÉES.

30M€

enveloppe mobilisée par l'Etat pour la construction des infrastructures (pylônes notamment).

100 000 € maximum par commune.

130 000 € dans les communes de montagne.

2015
-
FIN
2017

268 communes sont éligibles au programme

« zones blanches centres-bourgs ».

15,6 M€ de l'Etat déjà engagés pour la couverture de 149 communes.

132 sites : sites dans lesquels les travaux ont commencé.

JUIL
2016
FEV.
2017

Une nouvelle campagne de mesure est lancée pour identifier de nouvelles communes éligibles au programme « zones blanches centres-bourgs ».



75%

des 3 800 centres-bourgs identifiés par l'Etat entre 2003 et 2015 sont désormais couverts en haut débit mobile*



*Observatoire des déploiements mobiles, ARCEP

PROGRAMME

#2

Programme

« 1 300 sites stratégiques »

Couvrir en couverture mobile 1 300 sites stratégiques

OBJECTIF /

ASSURER LA COUVERTURE MOBILE DE 1 300 SITES STRATÉGIQUES DÉFINIS ET SÉLECTIONNÉS AU NIVEAU LOCAL : ZONES ÉCONOMIQUES ET TOURISTIQUES, HAMEAUX...

73,5M€

enveloppe mobilisée par l'Etat pour la construction des infrastructures (pylônes notamment) :

50 000 € maximum par commune.

75 000 € dans les communes de montagne.

01
MARS
2017

5,7 M€ engagés par l'Etat pour 95 sites, soit 163 communes (dont 122 communes de montagne).

DÉFINITION ZONE BLANCHE

Zone dont la couverture n'est assurée par aucun des 4 opérateurs selon le protocole national de mesure (service voix en extérieur).



Portail d'information sur la couverture mobile

LA PLATEFORME FRANCE MOBILE

CRÉATION DE « FRANCE MOBILE »,
UNE PLATEFORME POUR AMÉLIORER
L'IDENTIFICATION ET LE TRAITEMENT
DES PROBLÈMES DE COUVERTURE MOBILE

12
DÉC.
2016

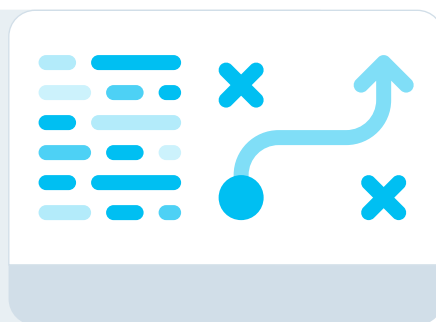
LANCEMENT DE
LA PLATEFORME
FRANCE MOBILE

#NOUVELLE
GOUVERNANCE

#CouvertureMobile

L'Agence du Numérique

a développé la plateforme France Mobile.



ÉTAPE 1

IDENTIFIER ET PRIORISER LES PROBLÈMES DE COUVERTURE
MOBILE PAR LES ÉLUS LOCAUX

+ de 2 000 problèmes de couverture mobile
déjà remontés par les élus

ÉTAPE 2

ECHANGER AVEC LES OPÉRATEURS POUR IDENTIFIER LES
SOLUTIONS QU'ILS PEUVENT MOBILISER

ÉTAPE 3

EN L'ABSENCE DE SOLUTION DANS LES ZONES BLANCHES,
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES POURRONT SOLLICITER
LE SOUTIEN DE L'ÉTAT POUR LA CONSTRUCTION DE 1 300
SITES MOBILES SUPPLÉMENTAIRES D'ICI 2020.

La plateforme France Mobile permet de mieux définir les obligations de couverture
pesant sur les opérateurs dans le cadre des licences mobiles.

FAIRE CONNAÎTRE LE PLAN ET FAVORISER LA COMMERCIALISATION DES RÉSEAUX

L'AGENCE DU NUMÉRIQUE A PILOTÉ UNE CAMPAGNE D'INFORMATION NATIONALE DE DÉCEMBRE 2016 À FÉVRIER 2017 POUR FAIRE DE LA PÉDAGOGIE SUR L'INTERNET TRÈS HAUT DÉBIT AUPRÈS DES CITOYENS.

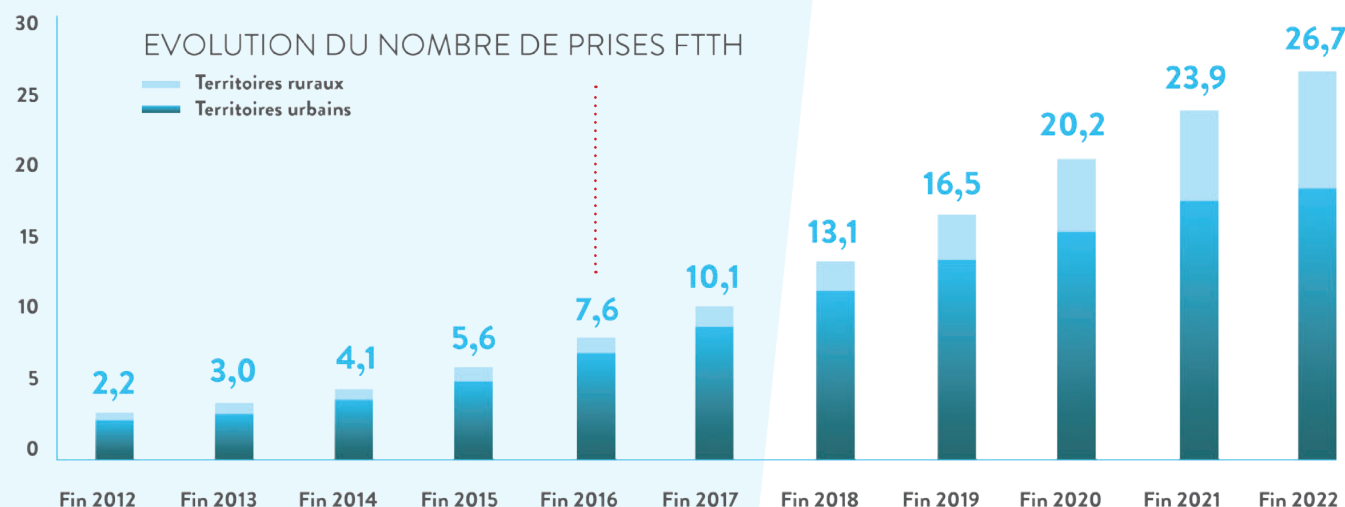


CAMPAGNE DÉCLINÉE EN TÉLÉVISION,
PRESSE, AFFICHAGE ET INTERNET



Retrouvez la campagne d'information
sur www.francethd.fr

NOTRE BILAN ET NOS PERSPECTIVES DES DÉPLOIEMENTS FTTH



Source : Agence du Numérique, Mission Très Haut Débit

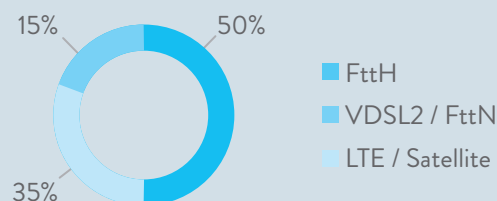
100% DE TRÈS HAUT DÉBIT EN 2022 DANS LES TERRITOIRES RURAUX, ET APRÈS ?

Au terme du Plan France Très Haut Débit fin 2022, les territoires ruraux seront intégralement couverts en très haut débit dont plus de la moitié en fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH). Il restera alors un potentiel de 7 millions de prises FttH à construire pour couvrir l'intégralité des locaux, pour un coût d'environ 8 milliards d'euros dans un délai de déploiement d'au moins 3 ans. Dans cette hypothèse, entre 6 et 7 millions de raccordements finaux devront encore être réalisés au-delà de 2022 pour un coût total d'environ 2,5 milliards d'euros au fur et à mesure de l'adoption du FttH par les consommateurs finaux.

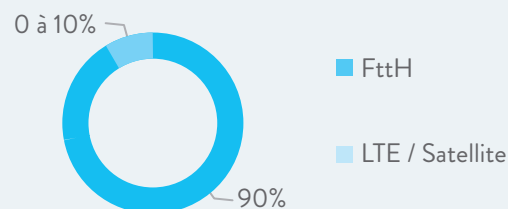
LE CHOIX D'UN MIX TECHNOLOGIQUE STRUCTUREL OU 100% FTTH ?

Le coût de déploiement des locaux les plus éloignés étant particulièrement élevé, il est légitime de s'interroger sur la place structurelle des technologies non filaires (LTE ou satellite) pour la connectivité de ces habitats.

Déploiement du très haut débit en zone rurale en 2022



Déploiement du très haut débit en zone rurale après 2025



QUEL SOUTIEN DE L'ETAT AU-DELÀ DU PLAN FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT ?

Les délais nécessaires à l'élaboration de projets de déploiement de réseaux complexes imposent aux collectivités territoriales de procéder dès à présent à des choix structurants pour les déploiements au-delà de 2022.

L'Etat devra donc définir dans les prochains mois les objectifs qu'il entend poursuivre au-delà du terme du Plan actuel afin de procéder aux arbitrages budgétaires permettant la définition des modalités de soutien aux réseaux d'initiative publique.

S O C
I E T E
■ N U M
E R I
Q U E

FAVORISER L'APPROPRIATION DU NUMÉRIQUE PAR TOUS

AMBITION : LE PROGRAMME SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE VISE À FAIRE DE LA FRANCE UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE INNOVANTE ET INCLUSIVE ET À PERMETTRE À L'ENSEMBLE DE LA POPULATION DE SAISIR LES OPPORTUNITÉS DU NUMÉRIQUE EN DEVENANT AUTONOME FACE À CES NOUVEAUX USAGES ET OUTILS.

LA DYNAMIQUE FOISSONNANTE PORTÉE PAR LE NUMÉRIQUE N'EST PAS NATURELLEMENT SOURCE DE PROGRÈS NI D'ÉMANCIPATION POUR TOUS.

15% des Français n'ont pas Internet à domicile.*

20% de la population qui a Internet ne se sent pas à l'aise pour l'utiliser.*

-3 points en 2016 de la confiance des Français dans l'utilisation d'Internet.**

40% des Français se disent inquiets à l'idée de réaliser des démarches administratives en ligne.*

* Baromètre du Numérique 2016, co-réalisé par l'ARCEP, le Conseil Général de l'Economie (CGE) et l'Agence du Numérique

** Baromètre 2016 de l'ACSEL



Toutes les données du Baromètre du numérique 2016

AGIR POUR L'ÉGALITÉ ET L'INNOVATION

Le programme Société Numérique vise à faire de la France une société numérique innovante et inclusive. L'Etat intervient dans un double souci :

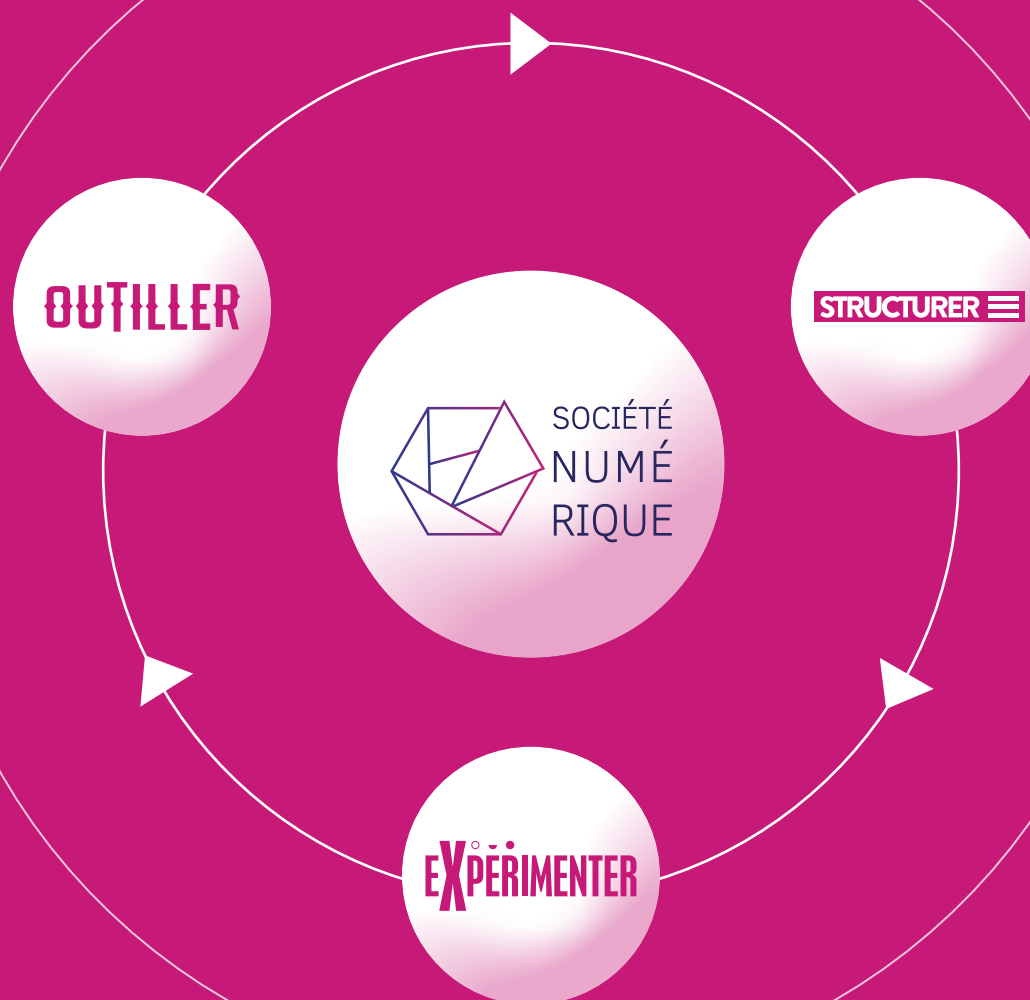
#1 Agir pour assurer l'égalité des territoires et des citoyens dans l'appropriation des usages et potentialités numériques.

#2 Agir pour porter une stratégie économique : la montée en compétences numériques de tous favorise la croissance économique et l'emploi.

AGIR EN REPENSANT NOS MODES D'INTERVENTION

#ConcertationEnLigne **#Amorçage**
#OpenData #Essaimage #Partenariat
#Expérimentation

2016, UNE ANNÉE POUR CONSTRUIRE ET MENER À BIEN UN DISPOSITIF D'INTERVENTION COHÉRENT ET EFFICACE



*Rendre les
opportunités
du numérique
accessibles
à tous les
citoyens.*

FOURNIR DES RESSOURCES, DONNÉES ET SAVOIRS PRÉCIS POUR SOUTENIR LES POLITIQUES TERRITORIALES D'INCLUSION NUMÉRIQUE ET GUIDER L'ACTION PUBLIQUE

MISE À DISPOSITION DE RESSOURCES POUR LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES ET LES ACTEURS DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

► Sur les sites Internet www.netpublic.fr
www.netemploi.fr
www.mediation-numerique.fr

pour y trouver des kits pédagogiques pour animer des ateliers de médiation numérique, des tutoriels...

1,8 M visiteurs uniques en 2016 sur Netpublic.

+38 000 followers sur le compte Twitter @Netpublic.

■ Le numérique expliqué en vidéos d'animation pédagogiques (Netpublic)

► Création d'un annuaire national, global et géolocalisé des lieux de médiation numérique.



10 000

LIEUX DE MÉDIATION NUMÉRIQUE (ESPACE PUBLICS NUMÉRIQUES, FABLAB, TIERS-LIEUX, ...) - Rapport Camani-Verdier

Définition

La médiation numérique vise à développer la culture numérique de tous les citoyens et leur capacité d'agir dans la société numérique. Elle leur permet de maîtriser les enjeux et usages des technologies.

“La médiation numérique garantit l'inclusion sociale de tous face à la dématérialisation des services publics : ses dispositifs de proximité permettent un accès aux droits effectifs ainsi qu'une égalité de traitement de tous les publics, sur tous les territoires.”

Yves Sibilaud, Président et Vittoria Logripo, Déléguée régionale d'ARSENIC, association d'acteurs de la médiation numérique en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, novembre 2016

■ Association ARSENIC, Assises de la médiation numérique (novembre 2016)

ANIMATION DU LABORATOIRE D'ANALYSE ET DE DÉCRYPTAGE DU NUMÉRIQUE

29
NOV.
2016

Lancement du Laboratoire

laboratoire.agencedunumerique.gouv.fr

Un espace de travail pour qualifier et quantifier les évolutions induites par le numérique en apportant une information détaillée et scientifique :

1 OUTIL COLLABORATIF



Les collectivités, acteurs locaux, chercheurs, et citoyens peuvent contribuer.

1 OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION



Qui permet d'identifier les attentes des citoyens liées au numérique avec des données régionales, nationales et européennes issues d'une grande diversité d'acteurs.

MARS
2017

« À qui profite l'usage d'Internet ? Réalité du pouvoir d'agir à l'ère numérique » : une enquête pour confronter les promesses du pouvoir d'agir par les outils numériques à la réalité des usages et bénéfices tirés par les utilisateurs de ces outils (enquête réalisée par M@rsouin et financée par l'Agence du Numérique et par l'Agence nationale de la recherche).

<https://marsouin.shinyapps.io/ShinyMarsouin/>

MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE

Aux côtés des collectivités territoriales et leurs groupements, des structures de médiation numérique et acteurs de l'innovation, des services de l'État et autres acteurs publics (SGMAP, ETALAB, CNUM, CGET...), la Mission Société Numérique est en charge de la mise en œuvre du Programme Société Numérique.

5
PERSONNES

3 femmes

2 hommes

issues des collectivités, de la médiation numérique, de l'innovation sociale et des CivicTechs.



@OrianeLedroit
@PierreLouisR



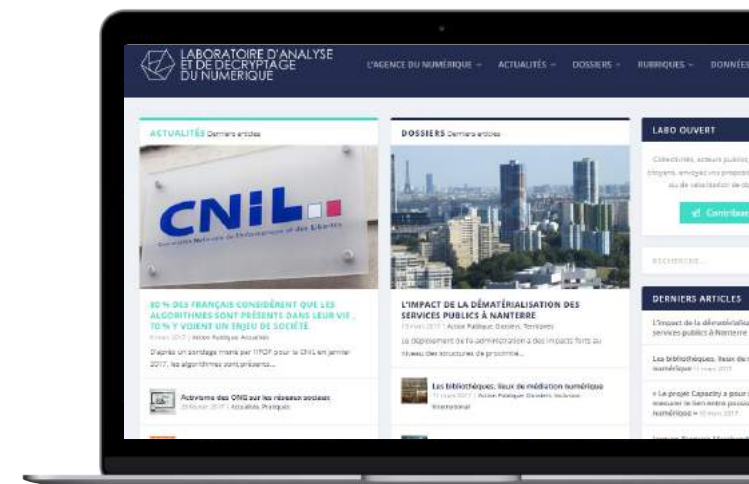
10
ans

de données sur l'équipement et les usages numériques publiées en open data grâce au travail de l'ARCEP

60 articles de fond publiés

7 jeux de données ouverts

[Découvrir les jeux de données sur Data.gouv](#)



ORGANISER LA STRUCTURATION DES ACTEURS TERRITORIAUX DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE POUR GARANTIR UN SERVICE DE QUALITÉ ET ACCESSIBLE SUR TOUT LE TERRITOIRE

LA MEDNUM

LA COOPÉRATIVE DES ACTEURS DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE POUR METTRE EN OEUVRE DES ACTIONS GÉNÉRALISÉES À L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE.

3 OBJECTIFS

- ▶ Représenter les acteurs de la médiation numérique auprès des pouvoirs publics et renforcer l'animation du réseau national.
- ▶ Fournir des services aux membres de la coopérative : appui à l'ingénierie de projets, mutualisation d'achats, etc.
- ▶ Proposer un portage financier et une ingénierie de projets permettant de solliciter des financements de grande ampleur (PIA, Bpifrance, fondations, contrat à impact social, etc.).



lamednum.coop
@laMedNum

2015

Signature du partenariat de l'Etat avec 7 pôles inter-régionaux de la médiation numérique : Médias-Cité, Arsenic Paca, Zinc, Ping, Universcience, Anis, Recyclage éco-citoyen marquant la création du réseau national de la médiation numérique.

NOV.
2016

Assises de la médiation numérique à Mende (Lozère), après le forum des usages coopératifs de Brest de juillet 2016. Les acteurs s'engagent collectivement.



assisesmednum.fr



Carnet de la médiation numérique, mars 2017



Toutes les vidéos des Assises de la médiation numérique

MARS
2017

La coopérative MedNum est opérationnelle.

À l'occasion des 4^{èmes} Assises de la Médiation Numérique, nous posons l'acte fondateur de cette coopérative et invitons toutes celles et ceux qui y contribuent, partout en France, à cette dynamique à y prendre part.
Nous contribuons à l'émergence de biens communs et à l'augmentation du pouvoir d'agir à l'ère numérique. Nous portons la médiation numérique, condition d'une transition numérique, soutenable, équitable.
Aujourd'hui, nous coopérons au sein d'une plateforme nationale, porte-drapeau de multiples actions locales et cheville ouvrière d'une mutualisation de services et du portage de projets communs à laquelle sera adossé un fonds de dotation.

Engagement des acteurs de la médiation numérique, fondateurs de la coopérative, lors des Assises de la Médiation Numérique à Mende, 24 novembre 2016.

Rôle de l'Agence du Numérique

Animation et financement du réseau national de la médiation numérique.

Participation aux temps forts des acteurs de la médiation numérique.

Accompagnement de la structuration du réseau ultra-marin de la médiation numérique intitulé Ultra Numérique.

Aboutissement de l'accompagnement de la structuration des acteurs avec la création de la coopérative La MedNum.

L'Agence du Numérique apporte son soutien financier d'amorçage.

L'Etat devient sociétaire de cette coopérative.

70 structures rejoignent la MedNum.

ACCOMPAGNER L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES D'USAGES ET DE SERVICES NUMÉRIQUES PAR LES COLLECTIVITÉS

SEP.
2011

Les collectivités territoriales élaborent leur stratégie de déploiement des infrastructures numériques à travers les schémas directeurs d'aménagement numérique du territoire (SDTAN).

OCT.
2016

L'article 69 de la Loi pour une République Numérique introduit la possibilité pour les collectivités territoriales de mettre en oeuvre une stratégie de développement des usages et services numériques.

Cette stratégie vise à favoriser l'équilibre de l'offre de services numériques sur le territoire et la mise en place de ressources mutualisées, publiques et privées, y compris en matière de médiation numérique.

08
FÉV.
24
MARS
2017

Concertation des parties prenantes :

20 ateliers organisés dans les territoires*
100 contributions*

*au 17/03/2017

 article69.agencedunumerique.gouv.fr

“L'inscription d'une priorité aux logiciels libres et aux formats ouverts serait un formidable levier de mutualisation [des ressources entre les territoires].”

Une contribution sur la plateforme de l'Agence du Numérique, février 2017.

ÉTÉ
2017

Le document-cadre « Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires » sera à disposition des collectivités.

Rôle de l'Agence du Numérique

En application de l'article 69 et pour accompagner les collectivités dans l'élaboration de leur stratégie, l'Agence du Numérique est chargée d'élaborer le document-cadre « Orientations nationales pour le développement des usages et des services numériques dans les territoires » en concertant toutes les parties prenantes.

L'Agence du Numérique est la 1ère administration française à mettre en place une concertation en ligne via un outil open source rendu disponible par Etalab suite au Sommet pour un Gouvernement Ouvert : DemocracyOS.

UNE AMBITION :
produire un kit
méthodologique
opérationnel pour
les collectivités.

UNE MÉTHODOLOGIE :
co-construire ce kit
avec toutes les parties
prenantes par une
concertation en ligne.

La plateforme utilisée
est DemocracyOS,
déployée via
l'OGP Toolbox



#Opensource

#Concertation

#TerritoireNumérique

#Innovation

35

ACCOMPAGNER LA CONCRÉTISATION D'UN NOUVEAU DROIT : LE DROIT AU MAINTIEN DE LA CONNEXION INTERNET

POURQUOI ?

La loi du 7 octobre 2016 pour une République numérique reconnaît l'accès à Internet comme un droit pour les personnes les plus démunies. Issue d'un partenariat entre l'Agence du Numérique, l'Agence Nouvelle des Solidarités Actives (ANSA), les collectivités territoriales, la Fédération Française des Télécoms et les fournisseurs d'accès à internet (Bouygues Télécom, Iliad (Free), Orange, SFR), l'expérimentation de ce droit vise à constituer une société numérique plus inclusive.

QUI ET COMMENT ?

Une personne ayant des difficultés à payer sa facture Internet peut désormais demander une aide au fonds de solidarité pour le logement (FSL) géré par le conseil départemental et, dans l'attente d'une réponse, dispose d'un droit au maintien de sa connexion. L'aide prend la forme d'un abandon de créance partiel ou total de leur dette de la part du fournisseur d'accès à internet.

“ Sur cette expérimentation, l'Agence du Numérique joue un rôle d'intermédiaire entre les territoires et les opérateurs fournisseurs d'accès à Internet. ”

*Fédérations Française des Télécoms (FTT),
24 novembre 2016*

**L'AGENCE COORDONNE
L'EXPÉRIMENTATION POUR
ASSURER SA GÉNÉRALISATION
SUR TOUT LE TERRITOIRE EN 2018.**

Cette action est co-pilotée par la Mission Société Numérique et la Mission Très Haut Débit.



L'Agence du Numérique

a développé une plateforme web comme support des échanges entre partenaires.



Le programme « Société numérique », 3ème pilier de l'Agence du Numérique, nous apparaît plus que jamais essentiel pour qu'une nouvelle fracture ne vienne pas complexifier un quotidien de nombre de nos concitoyens en butte à des difficultés sociale, économique, culturelle ... Avec ses quatre composantes – accompagnement stratégique, décryptage de ce qui vient, expérimentations et appui à la coordination opérationnelle des acteurs, le programme dispose de la bonne boîte à outils.

Reste qu'au-delà d'éviter la fracture numérique, le programme doit pouvoir retourner la perspective pour faire du numérique, un levier effectif d'inclusion sur les territoires.

L'Ansa propose pour cela quatre pistes de travail :

- s'atteler à essaimer partout en France les initiatives et les innovations locales qui marchent pour apporter de l'agilité à toutes et tous dans les usages numériques du quotidien,
- accompagner les acteurs territoriaux, tant les collectivités maîtres d'ouvrage que les entreprises, à produire des solutions numériques facilement accessibles, tant sur le plan physique que financier ou culturel,
- amener les acteurs de l'action sociale, dans leur diversité, à devenir proactifs et vigilants du monde numérique qui vient, loin des postures de crainte et de défiance,
- poursuivre des expérimentations à plus ou moins grande échelle, de projets générateurs de liens sociaux, élaborés et menés directement par et avec les personnes concernées.

Michèle PASTEUR

*Directrice générale,
Agence nouvelle des
solidarités actives (ANSA)*



Notre conviction est que les territoires sont l'échelon pertinent pour porter l'innovation dans une logique de mutualisation de moyens, respectueuse des spécificités locales et suffisamment proche des citoyens, associations, entreprises pour pouvoir les associer à l'élaboration du projet.

L'innovation se traduit non seulement dans la capacité à mettre les technologies au service du projet du territoire, mais aussi à accompagner la transformation de la société. La généralisation des pratiques numériques ne pourra être acceptable que si l'on pense de manière simultanée la formation des publics à la culture numérique et la conduite du changement.

L'acteur public reste un garant de l'intérêt général et l'animateur légitime de la dynamique du territoire. Notre défi commun est aussi de transformer radicalement les méthodes d'actions vers une logique d'innovation ouverte et de partage.

Dans ce cadre, le rôle attendu de l'Etat n'est pas de « normaliser » un modèle unique clé en main mais plutôt de piloter la co-construction et le suivi d'une stratégie numérique nationale entre l'Etat et les collectivités, qui mette l'utilisateur au centre, vise la mutualisation des moyens et organise concrètement la diffusion de cette culture de l'innovation.

Céline COLUCCI

Déléguée générale, Les Interconnectés/ Réseau des territoires innovants, association créée par l'AdCF et France urbaine pour accompagner la transformation numérique des territoires

ACCÉLÉRER LA MONTÉE EN COMPÉTENCE NUMÉRIQUE DE LA POPULATION : MISE EN PLACE D'UN "CHÈQUE NUMÉRIQUE"

POURQUOI ?

Le déploiement du numérique dans toutes les sphères de la société accroît le besoin d'accompagnement pour maîtriser les outils numériques et acquérir les compétences indispensables.

QUOI ?

Pour y répondre, Médias-Cité a créé le chèque numérique #APTIC : sur le modèle du chèque déjeuner, le chèque numérique permet de payer totalement ou partiellement un service de médiation numérique.

3 OBJECTIFS seront poursuivis :

- ▶ Offrir une prise en charge partielle ou totale des services d'accompagnement au numérique proposés aux citoyens ;
- ▶ Renforcer les moyens et capacités d'action des structures de médiation numérique, pour faire face aux attentes et besoins croissants des citoyens ;
- ▶ Proposer une cartographie des services de médiation numérique pour renforcer la visibilité des citoyens sur l'offre de services.

OÙ ?

Les coupons sont utilisables partout en France dans des lieux de médiation numérique labellisés #APTIC.

QUAND ?

Depuis l'automne 2016 et avec une généralisation au cours de 2017. En janvier 2017 : #APTIC est lauréat du label "La France S'engage", qui récompense les projets les plus innovants au service de la société.



ACCOMPAGNER LA POPULATION DANS LA DÉMATÉRIALISATION

Face à la forte accélération de la dématérialisation des services publics (impôts, CAF, pôle emploi, collectivités locales, etc.), il est essentiel pour l'Etat d'accompagner les populations :

62% des Français déclarent avoir effectué des démarches administratives ou fiscale en ligne*.

25% se considèrent incapables d'effectuer des démarches en ligne*.

28% attendent des pouvoirs publics qu'ils proposent une aide dans des lieux de proximité*.

▶ **Le chèque numérique est un outil pour financer et favoriser l'accompagnement des populations dans la dématérialisation.**

Rôle de l'Agence du Numérique

- ▶ Accompagner la recherche de financement en lien avec les financeurs publics et privés potentiels.
- ▶ Soutenir de l'intégration de ce projet comme bien commun de la coopérative La MedNum.
- ▶ Accompagner les premières expérimentations sur le territoire.



*Toutes les données du Baromètre du numérique 2016



INITIATIVE
FRENCH
TECH

SOUTENIR LES STARTUPS FRANCAISES POUR FAIRE ÉMERGER DES CHAMPIONS INTERNATIONAUX

Qu'est-ce qu'une startup ?

Jeune entreprise innovante, à la recherche d'un modèle économique, qui lui assurera une croissance très forte et très rapide, avec un développement international.

Qu'est-ce que la French Tech ?

La « French Tech » désigne la communauté de ceux qui travaillent dans ou pour les startups françaises, en France ou à l'étranger. Les entrepreneurs en premier lieu, mais aussi les investisseurs, ingénieurs, designers, développeurs, accélérateurs, incubateurs,... qui s'engagent pour la croissance des startups et leur rayonnement international.



www.lafrenchtech.com

Qu'est-ce que l'Initiative French Tech ?

Pour soutenir les startups françaises, l'Initiative publique French Tech a été créée fin 2013, au Ministère de l'Economie et des Finances, en s'appuyant d'abord sur les acteurs de l'écosystème startups français, pour structurer et valoriser ce qui existait déjà, et amplifier une tendance en plein essor.

Cette politique publique, innovante dans la méthodologie employée, impulse depuis une dynamique collective avec l'objectif de placer la France parmi les grandes *startups nations* dans le monde. C'est une ambition partagée, initiée par l'Etat mais portée et construite avec tous les acteurs en vue de créer de la valeur économique et des emplois pour notre pays.

L'initiative French Tech se donne aussi un objectif transversal : renforcer la lisibilité et la cohérence des actions publiques en faveur des startups, et, le cas échéant, initier et piloter de nouveaux programmes.

Présentation de la Mission French Tech

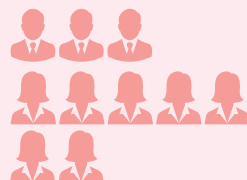
L'Initiative French Tech est pilotée par la Mission French Tech, au sein de l'Agence du Numérique, au Ministère de l'Economie et des Finances. Ses partenaires publics fondateurs sont la Direction Générale des Entreprises, la Direction Générale du Trésor, le Ministère des Affaires Etrangères, la Caisse des Dépôts, Bpifrance et Business France. Ses actions sont financées par le Programme d'Investissements d'Avenir (PIA) à hauteur de 215 M€ (200M€ en fonds propres pour le Fonds French Tech Accélération, 15M€ pour l'attractivité internationale de la French Tech).

EN CHIFFRES

10
PERSONNES
[E.T.P.]

3 hommes

7 femmes



L'ÉCOSYSTÈME DES STARTUPS FRANÇAISES

Le nombre de création de startups a cru de **+30%** entre 2012 et 2015
vs **3%** pour les entreprises françaises en général.

Investissements en valeur dans les startups en 2015

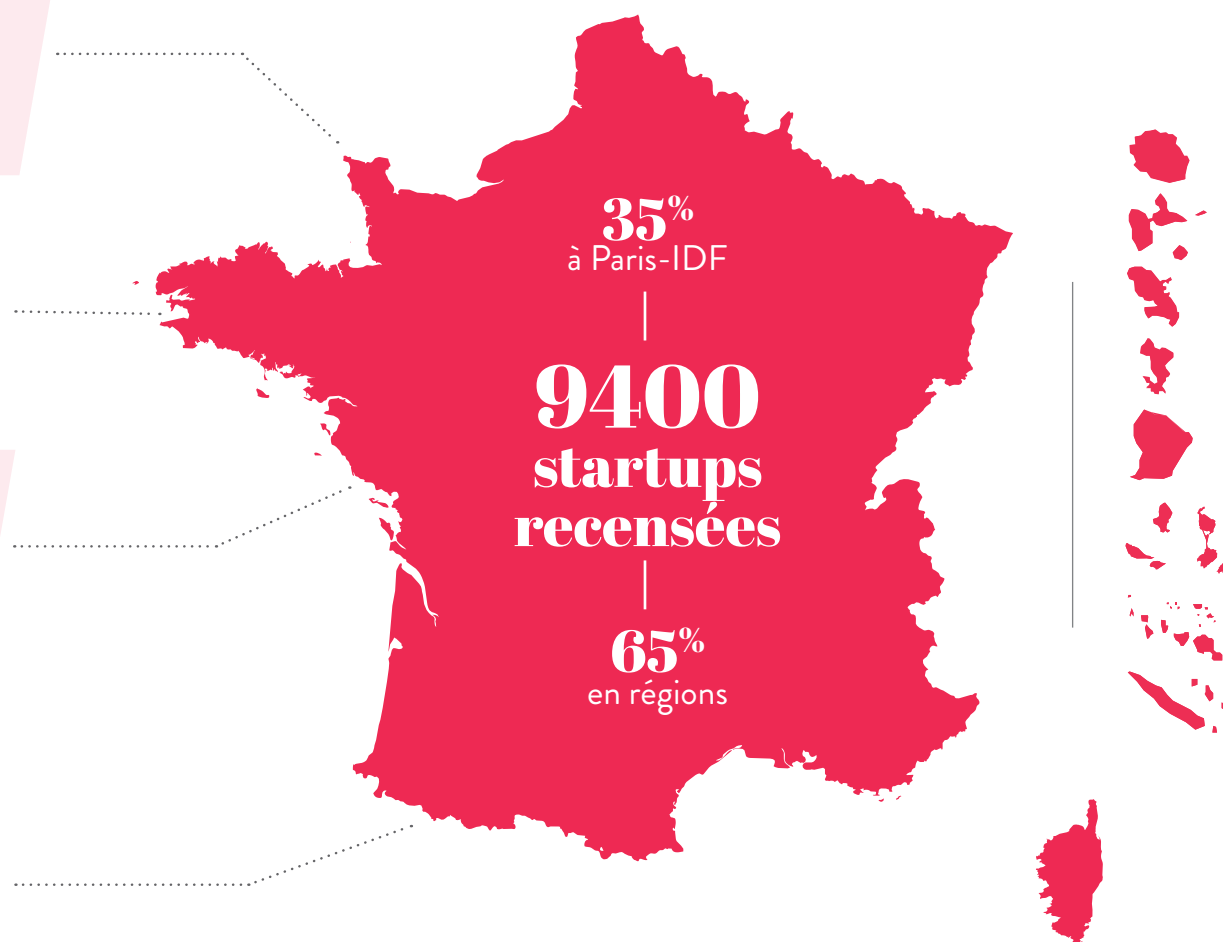
68% à Paris-IDF vs. **32%** en régions

32% du CA des startups réalisé en moyenne à l'international en 2015
+64% de CA moyen pour les startups entre 2012 et 2015

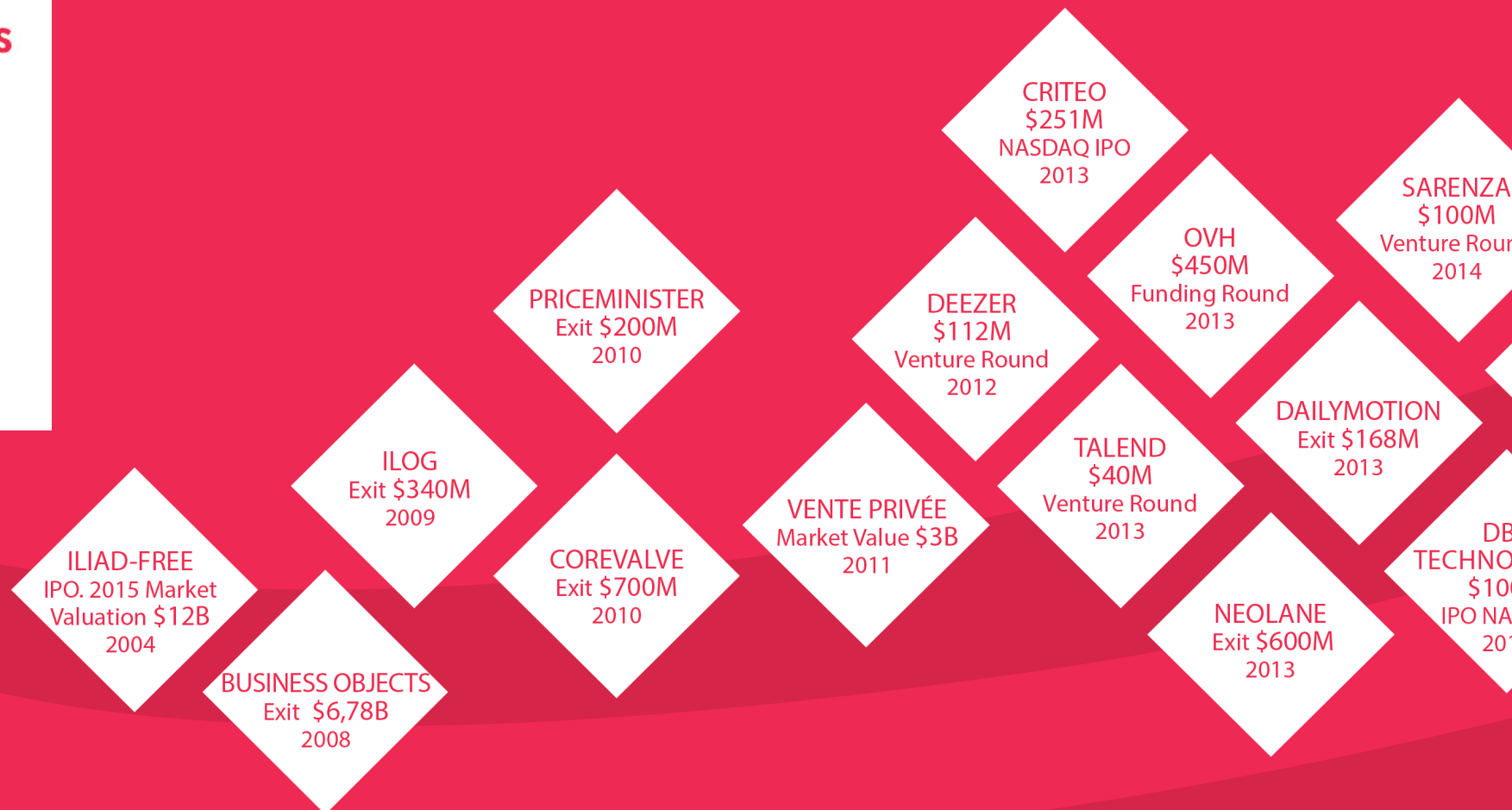
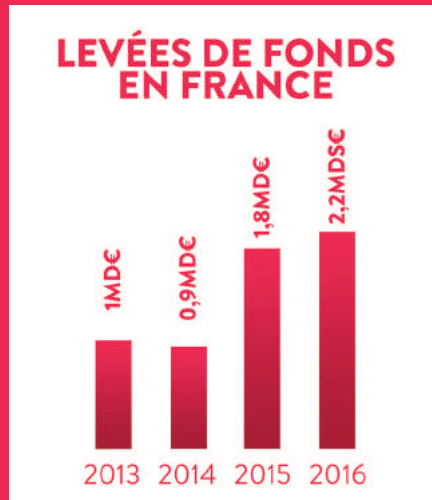
Répartition femmes-hommes parmi les dirigeants

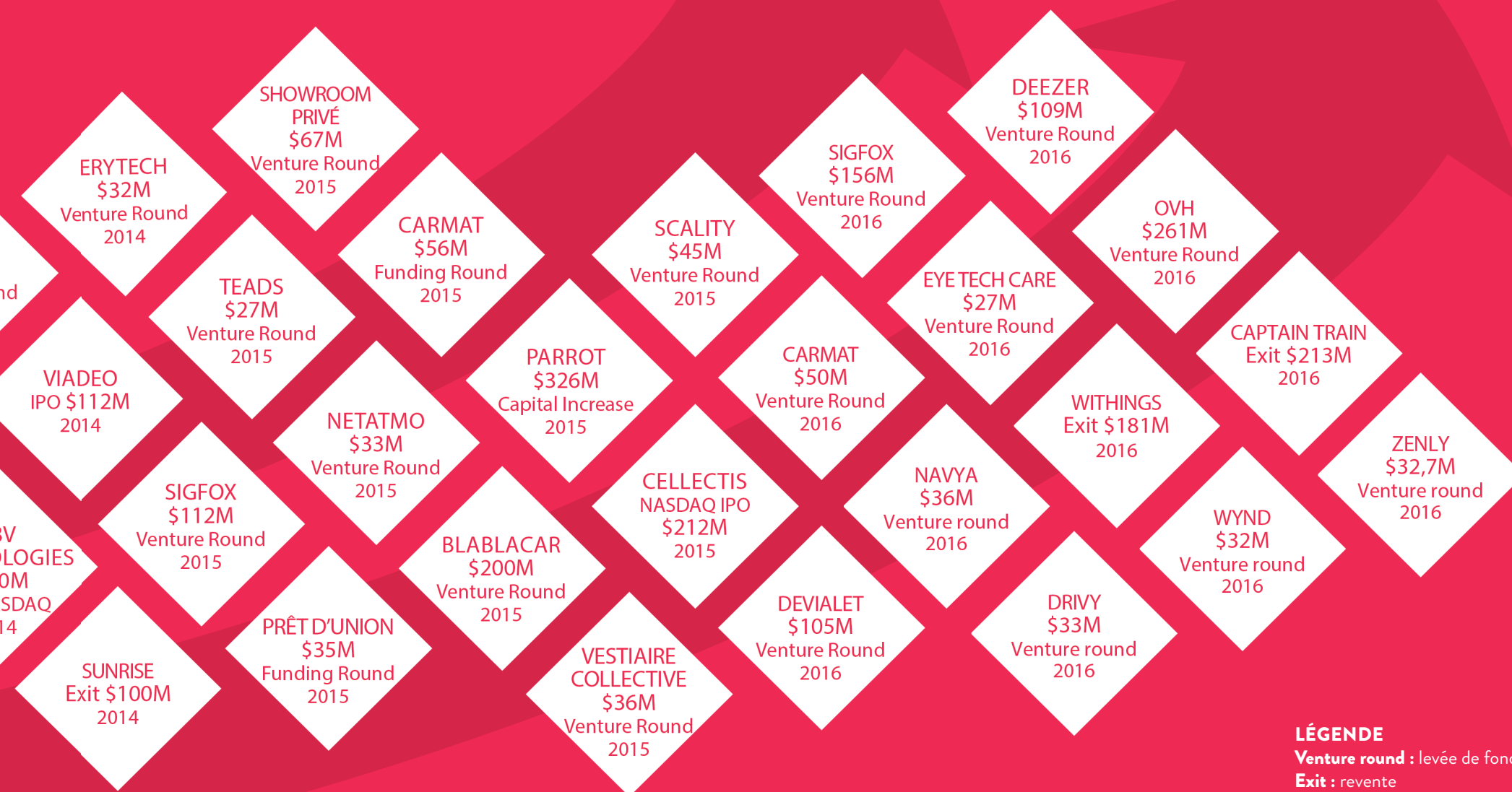
87,6%  **12,4%** 

Source : Observatoire des startups françaises, avril 2017, réalisé par EY et la Mission French Tech pour la Mission French Tech au Ministère de l'Economie et des finances, en partenariat avec Bpifrance et la Caisse des dépôts, financé par le Programme d'Investissements d'avenir.



UN ÉCOSYSTÈME QUI ACCÉLÈRE : DES LEVÉES DE FOND DE PLUS EN PLUS IMPORTANTES ET NOMBREUSES POUR UNE AMBITION MONDIALE



**LÉGENDE****Venture round** : levée de fonds**Exit** : revente**IPO** : introduction en bourse**Valuation** : valorisation



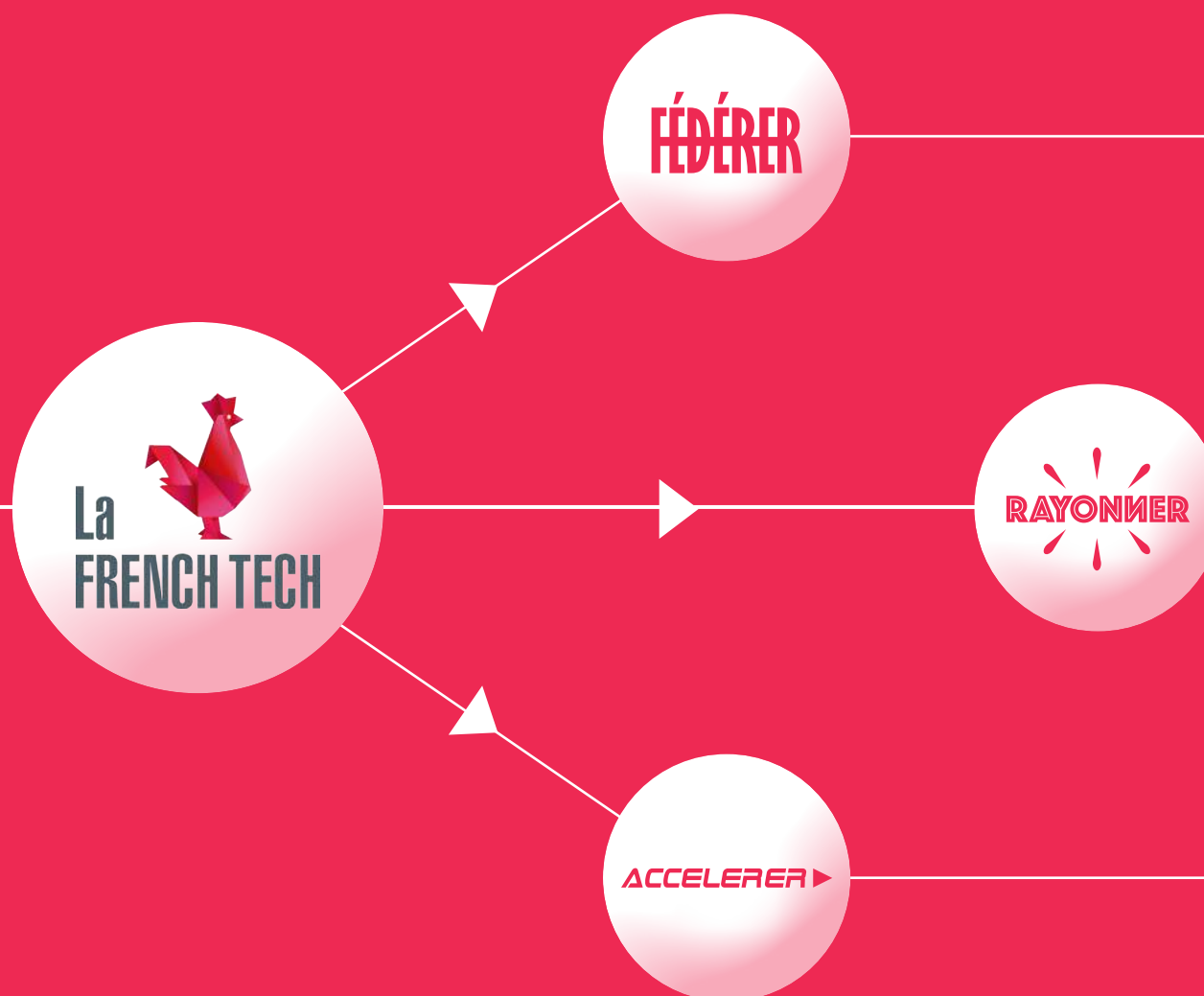
Crédit photo : Olivier Ezratty

L'écosystème des startups françaises a progressé de manière spectaculaire ces dernières années : plus de création de startups, plus de croissance, l'émergence de nouveaux leaders internationaux, plus de capitaux investis et plus d'emplois créés. L'initiative French Tech a accompagné ce développement entrepreneurial, elle a rendu les startups françaises plus visibles en France et à l'international, contribuant à cristalliser un collectif rassemblant des startups et à attirer vers elles de nouvelles opportunités, clients, partenaires, investisseurs et talents. Elle a permis d'accélérer la dynamique et de mieux structurer l'écosystème partout en France, en particulier en région.

Par sa manière « agile » de travailler en proximité avec les entrepreneurs, elle a aussi permis d'impulser une indispensable transformation de l'action de l'État pour accompagner notre pays face à l'enjeu majeur de la transition vers une économie de l'innovation et du numérique.

Fort de ce qui a été déjà réalisé, notre pays doit se donner les moyens de ses ambitions car les enjeux sont cruciaux et demanderont un effort dans la durée. La French Tech a un potentiel considérable qui ne se réalisera pleinement que si elle demeure une initiative générale et ouverte tournée vers les entrepreneurs et portée par un pilotage expert simple et agile. La French Tech est considérée par l'écosystème des startups, à juste titre, comme un label et même un étendard qui permet de changer le regard que porte le monde sur la France de l'innovation. Trouvons donc un moyen de capitaliser sur cet actif au-delà des élections de 2017.

Olivier MATHIOT*PDG de PriceMinister**(Rakuten Group),**CoPrésident de France Digitale.*



DES PROGRAMMES POUR FÉDÉRER L'ÉCOSYSTÈME STARTUP EN FRANCE :

- UNE COMMUNAUTÉ RÉUNIE AUTOUR D'UNE MARQUE COLLECTIVE
- UN RÉSEAU NATIONAL AVEC PARIS-ILE-DE-FRANCE, 13 MÉTROPOLIS FRENCH TECH EN RÉGIONS ET 9 RÉSEAUX THÉMATIQUES EN FRANCE
- UN RÉSEAU MONDIAL AVEC 22 HUBS FRENCH TECH À TRAVERS LE MONDE

UN ÉCOSYSTÈME BIEN STRUCTURÉ ET DYNAMIQUE ACCÉLÈRE LA CROISSANCE DES STARTUPS : POUVOIR S'APPUYER SUR DES « MENTORS », RECRUTER LES MEILLEURS TALENTS, ATTEINDRE PLUS RAPIDEMENT LEURS UTILISATEURS OU LEURS CLIENTS, FINANCER LEUR CROISSANCE ET ENFIN ACCÉDER À UN RÉSEAU INTERNATIONAL.

13 MÉTROPOLIS FRENCH TECH

- Le label « Métropole French Tech » permet d'identifier, partout en France, les écosystèmes remarquables en matière de startups sur tout le territoire, et générer une dynamique nationale portée par les entrepreneurs.
- 13 écosystèmes en régions ont construit un projet collectif, qui a reçu de l'Etat le label Métropole French Tech pour former avec Paris « l'équipe de France de la French Tech ».



Le label Métropoles French Tech

**JANV
2014**

Lancement de l'appel à candidatures pour l'obtention du label « Métropoles French Tech ».

**NOV.
2014**

Parmi les 15 candidatures reçues, 9 écosystèmes de startups en région obtiennent la labellisation « Métropole French Tech ».

**JUIN
2015**

4 nouveaux écosystèmes obtiennent le label « Métropole French Tech » parmi les 14 candidatures reçues.

*Les métropoles French Tech,
un réseau d'écosystèmes de startups labellisés dans toute la France*



9 RÉSEAUX THÉMATIQUES FRENCH TECH

Les « réseaux thématiques French Tech » fédèrent, autour d'une feuille de route nationale et internationale, des ensembles de startups locaux et des réseaux d'entrepreneurs partout en France.

9 RÉSEAUX THÉMATIQUES :

#HealthTech
#IoT - Manufacturing
#EdTech - Entertainment
#CleanTech - Mobility
#FinTech
#Security - Privacy
#Retail
#FoodTech
#Sports

OBJECTIF

Mettre en place des actions collectives à fort impact national et l'international, qui visent à soutenir la croissance de startups Françaises dans une thématique.

UN APPEL À CANDIDATURES QUI
A CRÉÉ UNE FORTE MOBILISATION



113

PROJETS DÉPOSÉS



37

TERRITOIRES CONCERNÉS

FRENCH TECH DIVERSITE

Le programme French Tech Diversité prévoit de détecter, d'accompagner et de financer des projets de startups portés par des entrepreneurs, qui contribuent à la diversité sociale. Ce programme est piloté par la Mission French Tech, en partenariat avec le CGET, Bpifrance et l'Agence France Entrepreneur.



[French Tech Diversité](#)

03
MARS
2017

Lancement du programme French Tech Diversité et publication de l'appel à candidatures en Île-de-France.



FRENCH TECH DIVERSITÉ

17
AVR.
2017

Clôture de l'appel à candidatures.

35

STARTUPS INTÈGRERONT
LE PROGRAMME EN 2017

AUTO
MNE
2017

Extension du programme au niveau national dans les Métropoles French Tech.

19
JANV
2016

Lancement de l'appel à projets des réseaux thématiques French Tech.

04
AVR.
2016

Clôture de l'appel à candidatures des réseaux thématiques French Tech.

25
JUIL.
2016

Annnonce de la constitution des réseaux thématiques et de ses membres.

SEPT-
OCT.
2016

Réunions de lancement des membres de chaque réseau, élection du secrétaire national, début des travaux de rédaction de feuille de route.



[Les 9 réseaux thématiques French Tech](#)

PASS FRENCH TECH



LE PASS FRENCH TECH EST UN PROGRAMME NATIONAL, LANCÉ EN 2014, À DESTINATION DES ENTREPRISES EN HYPER-CROISSANCE, PÉPITES DE LA FRENCH TECH.

Les acteurs publics du soutien au développement des entreprises se mobilisent et se coordonnent avec Paris Ile-de-France, les 13 Métropoles French Tech et les opérateurs pour offrir de manière unique, prioritaire et accélérée des services premiums spécifiques aux problématiques d'hyper-croissance de ces entreprises : financement, international, innovation, business développement, visibilité, networking entre entrepreneurs.

 [Annuaire de la Promotion 2014-2015 du Pass French Tech](#)
[Annuaire de la Promotion 2015-2016 du Pass French Tech](#)

PARTENAIRES

bpi**france**co**face**
/ GARANTIES PUBLIQUES

SOUTIEN



MEMBRE ASSOCIÉ

[Pass French Tech](#)

PROMOTION 2014-2015

48

ENTREPRISES EN HYPER-CROISSANCE
ISSUES DU SECTEUR
DU NUMÉRIQUE,
BÉNÉFICIAIRES DU
PASS FRENCH TECH

PROMOTION 2016-2017

55

ENTREPRISES EN HYPER-CROISSANCE
ISSUES DES SECTEUR
DU NUMÉRIQUE, DE
L'INDUSTRIE ET DE LA
SANTÉ, BÉNÉFICIAIRES
DU PASS FRENCH TECH
AU 1^{ER} MARS 2017

PROMOTION 2015-2016

66

ENTREPRISES EN HYPER-CROISSANCE
ET ISSUES DES SECTEURS DU NUMÉRIQUE, DE L'INDUSTRIE ET DE LA SANTÉ,
BÉNÉFICIAIRES DU PASS FRENCH TECH



+186%

DE CROISSANCE MOYENNE

50%

DES ENTREPRISES ONT
DOUBLÉ LEUR CHIFFRE
D'AFFAIRES



1 123

EMPLOIS CRÉÉS EN 2015

70%

DE CROISSANCE
MOYENNE DES EFFECTIFS

LEVÉES DE FONDS

+1M€

LEVÉ
POUR 26 BÉNÉFICIAIRES
DU PASS

+5M€

LEVÉS
POUR 9 BÉNÉFICIAIRES
DU PASS

+15M€

LEVÉS
POUR 5 BÉNÉFICIAIRES
DU PASS

Tout au long de l'année, les 14 opérateurs régionaux et les Métropoles French Tech réalisent conjointement un travail d'identification des entreprises en hyper-croissance.

FONDS FRENCH TECH ACCÉLÉRATION

Le Fonds French Tech Accélération, géré par Bpifrance, est doté d'une capacité d'investissement de 200M€ sur 5 ans, pour favoriser le développement d'accélérateurs de startups privés en France.

200M€ Capacité d'investissement sur 5 ans (2015 - 2020)

38M€ Cumulés, investis en 2 ans.

7 INVESTISSEMENTS DÉJÀ RÉALISÉS :

Axeleo, Paris, Lyon : accélérateur de startups numériques

Usine IO, Paris : accélérateur « hardware »

Alacrité, Lille : accélérateur dédié aux jeunes diplômés

Breega, Paris : spécialisé dans l'investissement de startups de l'économie digitale

West Web Valley 1, Grand Ouest : accélérateur de startups numériques

MD Start : accélérateur spécialisé dans les startups innovantes des dispositifs médicaux

Quattrocento : accélérateur des projets en sciences du vivant

QU'EST-CE QU'UN « ACCÉLÉRATEUR DE STARTUPS » ?

Structure d'accompagnement offrant des services à haute valeur ajoutée aux startups, leur apportant des moyens industriels et/ou financiers, pour leur permettre de se développer plus rapidement : mentorat, networking, déploiement à l'international, accès au financement, etc.

+300 accélérateurs et incubateurs de startups en France



Fonds French Tech Accélération

BOURSE FRENCH TECH

La Bourse French Tech, lancée en 2014 et opérée par Bpifrance, soutient la phase de création de startups et permet aux entreprises à fort potentiel de croissance d'effectuer les premières dépenses pour rentrer sur le marché, en ayant balisé les facteurs de risques et sécurisé au maximum les dimensions stratégiques de leur projet.

1774 bourses

French Tech accordées de 2014 à 2016.



Bourse French Tech

46,41M€

en subvention accordés au total de 2014 à 2016.

RENDRE PLUS VISIBLE L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL

- + ATTIRER LES MEILLEURS TALENTS INTERNATIONAUX EN FRANCE (FRENCH TECH TICKET, FRENCH TECH VISA)
 - + FAIRE LA PROMOTION DE LA DYNAMIQUE DES STARTUPS FRANÇAISES À L'INTERNATIONAL : DANS LES GRANDS SALONS TECH (CES, WEB SUMMIT...) ET À TRAVERS DES OPÉRATIONS D'ATTRACTIVITÉ ET D'INFLUENCE AUPRÈS D'INVESTISSEURS, MÉDIAS, INFLUENCEURS INTERNATIONAUX.
 - + STRUCTURER UN RÉSEAU MONDIAL D'ENTREPRENEURS ET INVESTISSEURS FRANÇAIS À L'ÉTRANGER (FRENCH TECH HUBS)
- CES DISPOSITIFS SONT PORTÉS PAR LA MISSION FRENCH TECH, BUSINESS FRANCE, LA DIRECTION GÉNÉRALE DU TRÉSOR, LA DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES ET LE MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES.

FRENCH TECH AMBASSADORS PROGRAM



SOUTIEN OPÉRATIONNEL ET FINANCIER À DES PROJETS PRIVÉS, PORTÉS PAR DES ENTREPRENEURS ET QUI VISENT À PROMOUVOIR LA FRENCH TECH À L'INTERNATIONAL. (3M€ DE SUBVENTION)

En 2015 et 2016 :

- **Reviens Léon**, porté par les grandes startups françaises (Blablacar, Criteo, Venteprivée.com, Chauffeur Privé, Drivy, IAdvize,...) : programme de recrutement de talents français expatriés ou internationaux pour accompagner l'hyper-croissance et l'internationalisation des star-tups et scale-ups françaises.
- **French Touch Conference**, par Gaël Duval - New-York, San Francisco : Rapprocher les entrepreneurs et investisseurs français et américains.
- **Reboot**, par Thinkers&Doers : conférences tech pour rapprocher les écosystèmes du monde arabe et français (Liban, Tunisie, Maroc).

- **NUMA International**, par NUMA : Amplification de l'attractivité de la communauté French Tech à l'international à travers les kick off et démos de chaque promotion de startups incubées par NUMA à Bangalore, Sao Paulo, Casablanca, Moscou.
- **Hello Tomorrow**, par Xavier Duportet : Structuration et valorisation des startups #deeptech et #sciencetech internationales à travers un événement à Paris, un concours de startups et des événements à l'international.
- **French Founders** : Forum d'échange entre français basés à New-York, et des investisseurs et CEO américains.



[French Tech Ambassadors Program](#)

FRENCH TECH HUBS



- Un réseau mondial de la French Tech pour accélérer l'internationalisation des startups françaises.
- 22 communautés d'entrepreneurs et d'investisseurs français à l'international, dynamiques et ancrées dans leur écosystème local.

**JUIN
2015**

Labellisation de 12 French Tech Hubs, des communautés d'entrepreneurs et d'investisseurs français basés dans les grandes capitales économiques dans le monde : New York, Israël, Tokyo, San Francisco, Montréal, Le Cap, Hong Kong, Moscou, Barcelone, Londres, Abidjan et Séoul.

**JAN.
2016**

Labellisation de 10 nouveaux Hubs par l'Etat : Berlin, Dubaï, Los Angeles, Milan, Pékin, São Paulo, Shanghai, Shenzhen, Taïwan et Vietnam.



22 French Tech Hubs



RENDRE PLUS VISIBLE L'ÉCOSYSTÈME ENTREPRENEURIAL FRANÇAIS À L'INTERNATIONAL

FRENCH TECH TICKET



PROGRAMME POUR DÉTECTER ET ACCOMPAGNER LES MEILLEURES STARTUPS "EARLY STAGE" INTERNATIONALES VOULANT SE DÉVELOPPER EN FRANCE (PROGRAMME PILOTÉ PAR LA MISSION FRENCH TECH, EN PARTENARIAT AVEC BUSINESS FRANCE).

2016-2017 SAISON #1

+1370
candidatures



reçues de +100 pays, majoritairement Inde, Etats-Unis, Russie, Brésil.

23
startups



étrangères (soit 50 entrepreneurs) accompagnées et hébergées pendant un an, dans les 11 incubateurs publics et privés partenaires, en partenariat avec la Ville de Paris.

86% des lauréats ont vu leur perception de l'écosystème de startups français changer positivement suite à leur année en France.

18 startups parmi les 23 souhaitent poursuivre leur développement en France.

2017-2018 SAISON #2

+2700
candidatures



de +100 pays.

70
startups



internationales sélectionnées (soit 180 entrepreneurs) s'installent dans les 41 incubateurs de Paris et des Métropoles French Tech de la France entière pour développer leur projet.



[French Tech Ticket](#)

FRENCH TECH VISA



PRINTEMPS 2017 :
OUVERTURE DU
PROGRAMME
FRENCH TECH
VISA

Dans un contexte de compétition internationale, l'accès aux visas et titres de séjour français pour attirer les meilleurs talents Tech étrangers est un enjeu majeur pour l'écosystème de la French Tech, qui recrute et crée des emplois en France.

- ▶ Le French Tech Visa s'appuie sur le nouveau titre de séjour « Passeport Talent » pour attirer des talents internationaux de la Tech et faciliter leur accueil en France, qu'ils soient entrepreneurs, salariés ou investisseurs.
- ▶ Le nombre de visas ne sera pas limité, sous réserve pour les candidats de remplir les critères d'éligibilité.



visa.lafrenchtech.com

VALORISER LA PRESENCE DES STARTUPS FRANCAISES DANS LES GRANDS SALONS TECH

JANVIER

CES (Consumer Electronic Show), Las Vegas - USA

FÉVRIER

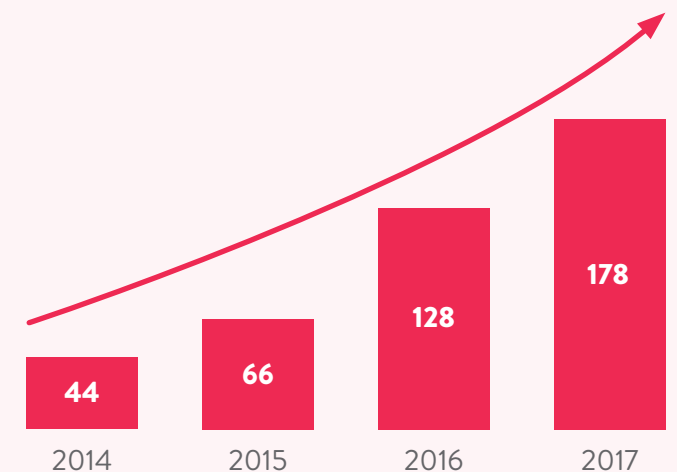
Mobile World Congress et **4YFN** (Four Years From Now), Barcelone - Espagne

MARS

SXSW (South by Southwest), Austin, Texas - USA

NOVEMBRE

Web Summit, Lisbonne - Portugal
Slush, Helsinki - Finlande



Nombre de startups françaises dans l'Eureka Park au CES



Crédit photo : Julie Ageron

55



www.agencedunumerique.gouv.fr



@AgenceNumerique
#AgenceNumerique